

le 3 mai 1933

M. Bergeron,
ministère de la Voirie, Québec

Prière m'envoyer au plus tôt Trappe d'Oka brochures
françaises et anglaises sur Gaspécie actuellement en usage stop
Très urgent.

Olivar Asselin

le 3 mai 1933

M. Claude-Henri Grignon,
Sainte-Adèle.

Mon cher Grignon,

L'affaire avec Doré est bel et bien conclue et vous pourrez adresser vos remerciements à celui-ci qui nous a montré dans cette affaire une bienveillance qui n'avait rien de budgétaire.

Votre article sur "Trois lettres manquent" paraîtra cette semaine, l'autre ensuite.

J'envoie à Laferté copie de vos observations sur la nêche. Je suis sûr qu'il en fera son profit.

Bien cordialement à vous,

O.A.

le 3 mai 1933

Honorable M. Laferté,
Québec

Cher Monsieur Laferté,

Ci-joint un passage d'une lettre que je reçois de mon ami Grienon. Vous y trouverez une opinion qui est très générale dans le public. Je connais le pour et le contre de cette ~~affaire~~ ^{question}, et le contre c'est que l'habitant ou le colon se fiche profondément de la conservation du poisson; mais il y aurait peut-être à trouver un régime qui permette la prise de quelques truites avec les appareils classiques à un sportsman comme Grienon, qui aurait fait 35 milles à pied pour contempler l'eau où elles se baignent.

Bien cordialement à vous,

O.A.

le 3 mai 1933

Mlle Marie Le Franc,
Montréal

Chère amie,

La misère est quelque chose de relatif et il faut pardonner au talent d'aspirer à un certain bien-être matériel. Je connais votre vaillance mais pardonnez aux autres de parler pour vous si vous leur interdisez de le faire en votre nom.

Bien cordialement à vous,

C.Aé

le 3 mai 1933

M. Jules Massé,
2044, rue Saint-Hubert,
Montréal

Cher Monsieur Massé,

Je m'absente à l'instant pour trois semaines; après, ce sera une foulée de cinq ou six semaines; après, les vacances, que je devrai probablement passer à domicile; après, la préparation d'une étude politique dont le besoin se fait évidemment sentir, entre les bons P. Jésuites qui nous font des programmes de restauration sociale pour les pays de Mars ou de la Lune, les "Jeune-Canada", qui croient sauver la situation économique du Canada français par la petite et la moyenne industrie, et que sais-je encore; après, je serai probablement mort. C'est dire qu'il me faut remettre notre conférence aux Calendes.

Bien cordialement à vous,

C.A.



MINISTÈRE DE LA VOIRIE
PROVINCE DE QUÉBEC

QUÉBEC, 3 mai, 1933

Monsieur Olivier Asselin,
La Trappe,
O. K. A.,
P. Q.

Cher M. Asselin,

Je reçois votre télégramme, et je vous adresse immédiatement, par maille, une copie de chacune de nos brochures et guides actuellement en usage. Notre envoi comprend la nouvelle brochure anglaise qui vient de sortir des presses.

Nous sommes toujours à votre disposition.

Bien sincèrement à vous

A. Bergeron
Sous-ministre suppléant

AB/MF

Sainte-Adèle, 7 mai 1933.

Monsieur Olivar Asselin,
LE CANADA
Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Je suis heureux de vous savoir à la Trappe car vous allez trouver là le repos et la paix que toute âme grande recherche. Je ne m'arrête pas à penser si vous en êtes au stage de Durtal, mais je sais bien que le héros de Huysmans -- qui n'était autre que lui-même -- a commencé de la sorte. Prenez garde: l'air des cloîtres est un parfum troublant auprès duquel celui du monde paraît même sans couleur.

J'ignore si les vains bruits de la société parviennent jusqu'à vous, mais votre retraite, si cachée soit-elle, n'empêchera pas mes inquiétudes de venir troubler vos méditations et vos matines, mon cher frère.

De voir, d'abord, M. Doré mettre à l'étude le projet d'acheter 200 exemplaires de mon livre, ça me désabonne, et je vois que maintenant j'aurai de la difficulté à vendre ces ombres et ces clameurs. N'importe, nous essaierons ailleurs.

Ensuite, je viens de recevoir une lettre de Mel-le Le Franc qui n'est pas contente du tout de celle que vous m'avez envoyée au sujet de sa situation qui n'est pas brillante. Elle dit que vous exagérez et que je ne dois pas vous croire quand vous parlez de sa pauvreté ou de sa misère. Sa fierté de femme, et de femme bretonne -- ce qui est plus grave -- se cabre contre cette idée. Elle m'assure que sa situation n'est pas si misérable que vous le dites. Allez, maintenant, mon cher M. Asselin, aider votre prochain, surtout votre prochaine. Mais je sais bien que cette digne personne parle par amour-propre. Je lui consacrerai quand même un bout d'article pour annoncer sa conférence. Cela, cette semaine.

Ce n'est pas tout. Mon livre, imprimé par La-belle de St-Jérôme est livré à Lévesque, mais comme ce dernier a eu le malheur de perdre son épouse il n'est pas à son bureau et mon livre est en rade. Il n'y qu'à moi que de telles chances arrivent. J'en rends grâce à Dieu, et comme tout bon moine, je baisse la tête devant l'épreuve. J'aurais dû le faire devant les épreuves et mon livre serait moins cochonné. Enfin. Je vous souhaite, cher ami de jouir pleinement de votre vacance au milieu de cette nature si belle et de ce milieu si intéressant. Je n'ai pas besoin de vous recommander de ne pas ménager Gustave le self-made man de l'hypocrisie et le bel Esioff, à la tête de maquignich. Croyez-moi votre ami qui se roule dans les délices de la ville de Montréal

Val Jom



CABINET DU MINISTRE
DE LA COLONISATION, DE LA CHASSE ET DES PÊCHERIES.
PROVINCE DE QUÉBEC

Personnelle.

Québec, 8 mai, 1933.

Monsieur Oliva Asselin,

"Le Canada,"

Montréal.

Cher M. Asselin,

J'ai bien reçu la vôtre du 3, ainsi que copie de la lettre de notre ami Claude-Henri Grignon, dans laquelle il se plaint de ne pas avoir eu de chance lors de son dernier voyage de pêche dans le nord de Montréal. Il critique surtout le fait que le gouvernement a loué à des "richards anglais ou canadiens qui disposent de tous les lacs extra poissonneux dans la région."

La situation dans le nord de Montréal est la même que dans un grand nombre d'endroits de la province. - Le gouvernement n'a pas loué à des richards tous les lacs poissonneux, pour ne garder que ceux où il n'y avait pas de poisson pour l'usage du public, et les résidents de la province qui n'ont pas le moyen de se former en club. La politique du gouvernement, depuis un très grand nombre d'années, a été de louer certain nombre de lacs à des clubs ou à des particuliers, et d'en laisser libres un plus grand nombre pour l'usage du public. Evidemment, il n'a jamais été question de choisir les bons lacs pour les affermer à des clubs.

Nous avons laissé, surtout dans les Laurentides, des quantités de lacs très poissonneux, pour l'usage du public. La différence, aujourd'hui, provient du fait que le public a ruiné tous les lacs qui ont été laissés à sa disposition, tandis que les clubs ont pris soin de leur propriété, les ont protégées contre les déprédations des braconniers, et aujourd'hui les lacs qui sont loués sont tous aussi bons, sinon meilleurs, qu'ils l'étaient il y a dix ou quinze ans, tandis que dans tous les autres laissés libres pour l'usage du public, il ne reste que très peu de chose.

Vous allez me dire, ~~peut-être~~ que cet état de choses ne donnera pas satisfaction aux pêcheurs de Montréal



CABINET DU MINISTRE
DE LA COLONISATION, DE LA CHASSE ET DES PÊCHERIES.
PROVINCE DE QUÉBEC

- 2 -

touristes que nous voulons appeler chez-nous en grand nombre. Mais si la politique que nous avons adoptée d'affermier des lacs, laquelle est condamnée par M. Grignon, n'avait pas été maintenue, ce ne serait pas seulement un certain nombre de lacs qui seraient ruinés, mais tous les lacs, et nos forêts seraient dépeuplées.

Si la province de Québec aujourd'hui, est encore considérée comme le paradis des pêcheurs et des chasseurs, c'est uniquement grâce à cette politique qui a été établie et maintenue depuis un grand nombre d'années. Par ce fait, nous avons créé dans notre province, aux dimensions illimitées, des centaines et des centaines de petits parcs où le gibier et le poisson peut se multiplier librement, sous la protection efficace des officiers de clubs intéressés à protéger leur propriété.

Encore une fois, je regrette le grand désappointement de M. Grignon, mais ses doléances me prouvent, une fois de plus, que la politique du gouvernement a été la plus sage et la seule effective pour protéger nos forêts et nos lacs.

Inutile d'ajouter, mon cher M. Asselin, que je suis absolument ouvert à la conviction et serais très heureux, si vous le jugez à propos, d'avoir d'autres représentations appropriées de votre part sur cette importante question de la conservation du poisson, branche importante de mon département qui est malheureusement impossible d'administrer suivant les désirs de tout le monde.

Veillez me croire,

Votre tout dévoué,

HL/AL.



163 rue des pins.

Montréal, le 20 mai 1952.

Chèque remis
au dept. de la
circulation
P.R.

Monsieur le Ministre...

Je vous prie de bien vouloir...

...à l'égard de...

Cher, dans le cadre de...

articles - pour...

Je vous prie de bien vouloir...

longue, à laquelle...

Je suis certain que...

et que...



il se souvient...
mais...
l'année de la...

Il avait une certaine...
plus...
avait dit...
était sans...

J'ai vu...
des romans...
sans...
famille.

... de ... : ...
...
...

... intéressant ...
ne ...

Que ...

Table ... ?

... pas.

...

...

Le ...

...

Oka, 11 mai 1933

M. J. B. T. Caron, magistrat,
Cochrane (Ontario)

Mon cher Caron,

Votre lettre m'a appris que vous existiez encore et

que vous vous intéressiez toujours aux choses intellectuelles,

ce qui m'a fait plaisir, car nous, les vieux

(comme disait le père David), nous sommes tous plus ou moins

morts, chacun à sa manière. Moi, entre mes écrits périodiques, je

viens me reposer quelques jours à La Trappe, en travaillant;

j'y suis depuis dix jours et repars après-demain.

Je vous envoie, touchant l'interview Salles au Paris-Midi, une correspondance qui devrait vous satisfaire. Je trouve vos appréciations, devenues barbares, un peu bien tôt et tant pour rougir de la présence de quelques dames calantes parmi nos grands frères et sœurs bâtarde qui naquirent dans la coquille en décembre 1690 (qui à nous ont été) jusqu'à la naissance (1) où ne venaient certainement pas d'une race très choisie dans le monde des puritains. Les prétendues "dames calantes", c'étaient des pauvres filles recueillies dans les maternités et dont la plupart pouvaient encore, bien encadrées, faire d'excellentes mères de famille, ce qui, effectivement, est arrivé. Quant aux explications de M. Salles, je les trouve d'autant plus plausibles que je sais d'expérience avec quelle générosité les reporters parisiens vous prêtent leurs propres opinions.

(1) V. à ce sujet les Edits & Ordonnances royaux.

Vous me trouvez dur pour les Anglais. Je regrette
d'avoir à le constater, mais voilà une opinion que vous, homme
très intelligent, partagez avec un tas d'imbéciles, et qui ne
repose sur rien du tout. Être dur pour MacDonald, pour Lloyd
George, c'est être dur pour un abruti, pour une fripouille, mais
je ne suis guère plus doux pour Herriot ou pour les mânes poli-
culaires de Briand, et cela ne m'empêche pas d'aimer la France.
Parlez-moi d'autre chose.

Cordialement à vous,

O.A.

Nota bene: N'exagérez pas, je vous prie, mon approbation de la
thèse du renouveau parisien. Je dis seulement que l'envoi d'une
centaine de filles-mères au Canada dans l'espace d'un demi-
siècle à peu près est un fait historique incontestable et que
cet élément de colonisation n'a pas eu la moindre influence
sur notre caractère national.

oka, 11 mai 1933.

A l'honorable M. Perrault,
ministre de l'Énergie,
Québec

Cher monsieur Perrault,

Je crois que dans les circonstances
il vaut mieux que je n'écrive pour l'instant
que je ne sois pas promis touchant le cas-
pécuniaire. J'espère d'ailleurs que vous trouverez
facilement à qui copier ce travail, si
toutefois il est toujours utile pour les fonc-
tionnaires qui avaient accepté la curieuse
brochure actuellement en usage et qui, je
le vois, seront les esprits directs de votre Con-
seil du Trésor. Je sacrifie volontiers ces
quelques centaines de dollars à la satisfaction
de vous dire que la commission de votre
Conseil ne me paraît pas des plus heureuses
et si à mon avis un ministre, quand il a
raison, devrait mettre plus d'énergie
que ce n'est le cas dans cette affaire.

En vous priant de me pardonner ma
franchise, je demeure, cher monsieur Per-
rault, votre tout dévoué serviteur.



Section Saint-Jean-Baptiste de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

Montreal le 11 mai 1933.

Monsieur,

La Section Saint-Jean-Baptiste de la Société Saint-Jean-Baptiste vous invite cordialement à son assemblée régulière tenue à l'Académie Saint-Jean-Baptiste, coin Marie-Anne et Henri-Julien, lundi le 15 mai à 8.30 hrs P.M.

Cette réunion sera sous la Présidence d'honneur de Monseigneur L. A. Dubuc, P.D.V.F., curé de la Paroisse et la causerie sera donnée par Monsieur T. A. Poupart, Propagandiste de la Société.

Le sujet traité sera: "Le But de la Société Saint-Jean-Baptiste et pourquoi doit-on en faire partie?"

Il y aura également Chant et musique par les membres.

Nous invitons spécialement les dames ainsi que les amis de nos membres à assister à cette réunion. Le Président compte beaucoup sur la coopération de tous pour faire un succès de cette première conférence publique.

Le Secrétaire.

René Lachance,
1047 rue Marie-Anne Est.

*Monsieur,
Je suis tout de même l'un de vos amis à la Société St-Jean-Baptiste; c'est pour ça que je vous écris
aujourd'hui, le 11 mai 1933, en espérant que vous serez à l'assemblée (à l'Académie) samedi 15
à 8.30. Je suis sûr que vous serez là. Je suis sûr que vous serez là. Je suis sûr que vous serez là.
Bon soir, un grand bonjour de la part de la Commission de St-Jean-Baptiste.
C'est toute ma joie - M. A. Poupart, Secrétaire.
Monsieur, le 11 mai.*

le 13 mai 1933

Madame Léo-Bol DesRosiers,
163, rue MacKay,
Ottawa

Madame,

L'administration doit vous avoir accusé réception de votre abonnement de quatre mois. Faites-nous d'ici à l'échéance un article ~~de~~ une colonne et demie à deux colonnes en texte de 8 espaces, et si je suis encore au Canada à ce moment je l'accepterai avec plaisir en règlement de votre abonnement: car, sans vous le dire, j'ai toujours eu pour vous un gros béguin, que m'avait sans doute communiqué votre pays Jules Fournier, qui lui aussi vous aimait beaucoup.

Mon cordial souvenir à Monsieur votre mari et croyez-moi

Votre tout dévoué serviteur,

O.A.

+
Montréal, 13 mai 1933

Cher Monsieur Brodeur,

Il me faut répondre
pas des excuses à vos excuses de l'autre
jour. Les multiples tracasseries de ces der-
nières années, plus que ma correspon-
dance et bien d'autres choses sont en
retard.

La jéte de l'autre jour
n'avait pas grande importance. L'heure

sur fusées ou sur courants faibles
des médailles ou des images. C'est
l'ommage des amies les-écrites. A
celles vous savez quel cas j'ai eu
sur le votre fusées -

Comme un amour, votre,

• Louis Trudel, libraire

31 B

veuillez prendre note, si il vous
plaît, de mon nouveau domicile :

84 1/2 rue Sherbrooke, est
Montréal



le 17 mai 1935

Honorable M. Godbout,
ministre de l'Agriculture,
Québec

Cher Monsieur Godbout,

Le jeune Gérard Milion, de l'Ile-Verte, fils de M. Alfred Milion que vous connaissez probablement et qui en tout cas connaît bien M. votre père, est le condisciple de mon fils à l'École des Hautes Études commerciales de Montréal. Il vient de terminer sa deuxième année et il désire travailler durant ses vacances pour gagner ses études. J'apprends par hasard que le chef de cabinet de votre ministère, M. Antonio Grenier, comme président ou vice-président de l'Exposition provinciale de Québec, a besoin d'un ou plusieurs employés pendant quelques mois, tout au moins quelques semaines. Un emploi de ce genre conviendrait à M. Gérard Milion. Celui-ci étant d'une famille de vos électeurs, vous aimeriez peut-être à le recommander à M. Grenier d'une façon particulièrement pressante. Si vous pouvez lui être utile je vous en aurai une vive reconnaissance, car c'est un garçon recommandable sous tous rapports et que vous tiendrez d'autant plus à aider qu'il est sorti deux fois de suite premier de sa classe.

J'ai cherché aujour d'hui à communiquer avec vous

par téléphone, mais on m'a dit que vous seriez absent jusqu'à demain matin. Vous trouverez cette lettre à votre retour; vous en aurez sans doute pris connaissance et vous aurez vu M. Grenier à onze heures, alors que je vais rappeler au téléphone. Pour des raisons que je vous dirai quelque chose si j'ai le plaisir de vous voir au Reform Club, il sera peut-être préférable que vous ne mentionnez pas mon nom à Grenier. Vous connaissez d'ailleurs assez bien la famille Pilon pour vous passer d'autres précisions.

Croyez, cher Monsieur Godbout, aux meilleurs sentiments de

Votre tout dévoué serviteur,

M.A.

Montréal, le 17 mai 1933

M. Olivier Asselin,
directeur du Canada,
Montréal.

Cher monsieur Asselin:-

Je vous envoie, au risque d'être jetée au panier, une réponse à la réponse de Beaulieu à propos de l'article de Grignon, qui était d'ailleurs anneau, comme tout ce qu'il fait, lorsqu'il ne s'avise pas de louer quelqu'un ou quelque chose.

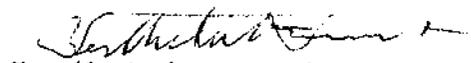
Si je me suis mis à ma machine à écrire, c'est que, sans le vouloir, Beaulieu, insinuait que Loranger et moi, nous étions trop en détresse pour répondre à Valdombre: j'ai donc écrit, sans plus tarder, ce que je pensais de ses articles.

Je m'excuse donc de prolonger cette polémique, et ne vous demande de publier ma réponse que si vous la trouvez tant soit peu amusante. Je parle de choses qui ~~est intéressante~~ n'intéressent guère le public, mais après tout, Grignon m'en a donné, lyriquement, l'exemple.

Je serais ingrat si je ne vous remerciais de me donner l'occasion de m'occuper quelque peu de littérature, à propos d'un article de journal: c'est chose inouïe, à Montréal, en 1933, et, sans basee flatterie, l'on doit se

louer chaque jour que vous ayez pris la direction d'un quotidien
et que vous en ayez fait une chose lisible.

Votre tout dévoué



Berthelot Brunet,

3524 Prud'homme, Tl. 8558

18 mai 1933

Cher Olivier Aschkin,

J'en suis pas très en état
— en ce qui concerne — de vous
remercier de tout le bon
travail fait et surtout de ma
confiance, non seulement de
l'avis mis en avant, mais
s'en avoir obtenu la réalisation
par les efforts concertés de ~~vous~~
collaborateurs.

J'en ai pas oublié le bon
travail de Albert Pelletier,
de la rédaction et de
Pierre Warner. Peut être
vendray-je les quelques
jours. Et vous,

de haut de ses montagnes . . .

Tout est si curieux hier
jeudi . . .

mais vous n'y étiez pas .

J'espère que vous êtes venus
après votre balade pour
un autre bout de chemin,
et le combat .

J'espère sans les articles
de vous qui me tombent
sur les yeux, des choses
d'appareils, tables, de
gros expressions - j'en
plan en ce moment au
point de vue de la forme -

Puis devrais pour le

Compagnie, en effet

Quand on dit "force", j'en suis simplement
digne que vous ne vous en de micromètres
qu'un manque de savoir technique; mais
ça se vint aussi vite! ^{la compagnie!} ~~mais le faire~~

Personnelle

QUEBEC, 18 mai, 1933.

M. Olivar Asselin,

MONTREAL.

Monsieur,

Je ne sais si c'est par parti pris ou par acharnement que vous vous attaquez depuis un certain temps au modeste et honorable médecin de campagne que fut mon père, feu le docteur Alfred Morisset, de Ste-Hénédine, auteur de "Ce qu'il a chanté".

Cette semaine encore, le jour de l'enterrement à Montréal, de l'un des siens, vous avez publié, dans "LE CANADA", un article plus méchant que les précédents à son adresse et vous vous êtes demandé s'il a jamais écrit un alexandrin digne d'un huissier de province, et vous avez traité ses vers de 'crottin de Malherbe'.

Si mon père eût vécu, il eût probablement relevé avec une plume assez alerte quelques-unes de vos assertions et contesté sans aucun doute beaucoup de vos prétentions. Mais il est mort, et à titre d'aîné de ses fils, je vous demanderais de nous laisser en paix vénérer sa mémoire qui fût celle d'un honnête homme, d'un citoyen respectable, d'un médecin digne de ce nom et qui a voulu simplement charmer ses loisirs en exprimant, à sa manière, bien modestement, en prose et en vers quelquefois, des pensées simples, des idées saines, des sentiments vrais.

S'il avait eu le bonheur de vivre de votre temps, je suis à peu près sûr qu'il n'aurait jamais écrit; il vous aurait abandonné ce privilège, comme il aurait laissé le champ libre à ceux qui, comme vous, ont le don exclusif de tout bien faire et le monopole de tout critiquer.

Croyez-moi, Monsieur,

Votre tout dévoué,

D. A. Morisset

le 19 mai 1933

M. Berthelot Brunet,
3524, rue Prud'homme,
à Notre-Dame-de-Grâce

Cher Monsieur Brunet,

Je suis rarement à mon bureau; on m'y trouve tous les samedis matins, cependant. Si vous veniez en ville ce jour-là, faites-moi donc le plaisir de venir causer un instant.

Cardialement à vous,

C.A.

Sainte-Adèle, ce 19 mai 1933.

Monsieur Olivar Asselin
LE CANADA
Montréal.

Mon cher monsieur Asselin,

Je vous ai adressé un exemplaire dédié de mon livre horrible ainsi qu'un autre destiné à maître Larizeau. Je vous retourne également le livre extraordinaire de M. Gingras que vous tenez à conserver.

Je prie Dieu de faire en sorte que les lettres ouvertes à mon sujet se multiplient. Rien de tel comme publicité. Pendant dix ans j'ai souffert d'une affreuse conspiration du silence. Aujourd'hui, je n'ai plus à me plaindre et je vous le dois grandement. Ma femme, qui a des moments poétiques, vous voue une reconnaissance éternelle et vous embrasse comme vous le méritez. Seulement, nous vous demandons en grâce de nous adresser une couple de ouvrages français écrits en français et qui contiennent quelques idées personnelles. Du canayen on en a soupé.

Mardi prochain (ô douceur de vivre pauvre mais libre) je partirai pour Mont-Laurier où je ferai une excursion de pêche en compagnie de mon valeureux frère, de M. Larivière et de sa très chère Lisette, qui ne manque pas elle non plus de courage puisqu'elle va faire face à trois hommes, dans une forêt reculée, à 20 milles plus loin que Ferme-Neuve. Vous pouvez être assuré que si je fais une bonne pêche, vous en aurez votre large part. Ô bonheur, ô grandeur, ô saintes délices de vivre quelques jours, loin de toute civilisation, en pleine mer de bois. Existe-t-il au monde une chose comparable ?

Souhaitez-moi bon voyage. Ma femme vous souhaite grande humeur et puissante santé. Moi je vous souhaite de résussir auprès de M. Doré. Où je vais il s'en prend paraît-il. Et mon livre est un chef-d'oeuvre, j'en suis convaincu. Saluts.

Jaldoubre

P.S. Est-ce que la direction doit me payer mon poids-lourd qui a blessé tant de bons et augustes sujets de ma littérature provinciale ?

Montréal, le 21 mai 1933

M. Olivar Asselin,
au "Canada"
Montréal.

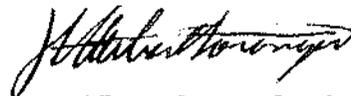
Cher monsieur Asselin,

Si je m'en remets à votre hospitalité pour que Valdombre n'ignore pas que ses injures ne m'ont pas laissé indifférent, ce n'est pas que je tiens à ce que vos lecteurs ne perdent rien des personnalités que je veux faire à propos de lui. Je ne peux cependant tout laisser passer, et le meilleur moyen pour moi d'être à la hauteur des circonstances, je le trouve dans le ton même des insinuations qu'il m'adresse.

J'aurais pu parler de littérature comme vient de le faire Berthelot Brunet, mais dès qu'il s'agit de Valdombre, ça n'a plus d'importance.

Je vous remercie à l'avance de ce que vous ferez de ces balivernes.

Et je demeure votre reconnaissant



451, Edouard-Charles,

Outremont.

Téléphone : Cx 4875.

le 22 mai 1933

M. Claude-Henri Grignon,
Sainte-Adèle.

Mon cher Grignon,

Doré, à qui j'ai téléphoné ce matin, me répète qu'il vous commande ferme 200 exemplaires à 80 sous l'un. Le prix de votre article sur Gingras vous a été expédié vendredi dernier.

Mon fils s'étant acheté une auto, nous aurons peut-être avant longtemps l'occasion d'aller vous saluer. Bonne pêche en attendant.

Mes respects à Madame Grignon.

Cordialement à vous,

C.A.

le 22 mai 1933

M. J.A. Raymond,
Montréal

Cher Monsieur Raymond,

Ci-joint les notes que j'ai convenu
de vous fournir sur la rédaction d'une brochure tou-
chant la Gaspésie.

Bien cordialement à vous,

O.A.

CARACTÈRE GÉNÉRAL DU VOYAGE

Départ de Montréal par l'une ou l'autre rive. Signaler en passant, jusqu'à Québec, quelques églises intéressantes (comme Saint-Pierre-les-Becquets) quelques points historiques de Trois-Rivières, la ferme agricole de Deschambault, le Platon à Lotbinière, l'architecture rurale de Lotbinière et de Portneuf, la limite du refoulement des eaux douces, l'ancien manoir de Tourouvre (à Sainte-Anne-de-la-Pérade), etc. etc.

Visite du Jardin Zoologique de Charlebourg, de la Jeune-Lorette, du Parc des Champs de Bataille, de la Côte de Beaunré, de l'île d'Orléans, en passant par Québec.

De Lévis à Sainte-Anne-des-Monts, notes plus abondantes, plus appuyées, le pays étant plus nouveau.

De Sainte-Anne-des-Monts au Rocher-Percé et du Rocher-Percé à Matapédia, notes abondantes, portant autant de renseignements inédits que possible. De Matapédia à Sainte-Flavie, peu de chose, le paysage étant seul intéressant.

SUJET DES NOTES ET OBSERVATIONS QUI SERONT SOIT CONSIGNÉES AU PASSAGE, SOIT GROUPÉES EN CHAPITRES, SELON QU'IL Y AURA LIEU.

PAYSAGE. - L'annoncer, de manière à permettre au touriste de se préparer à l'attention. En signaler les traits qui échappent à première vue.

ARCHITECTURE RELIGIEUSE ET DOMESTIQUE. - Passer sous silence choses laides, signaler belles choses ou choses intéressantes, même celles que le touriste pourrait ne pas remarquer. (entre autres le moulin de Vincennes, les vieux manoirs, le siège des

familles célèbres, etc.)

PLACES. - Pour détruire le préjugé qu'on ne peut se baigner en aval de Kamouraska, en signaler quelques-unes, avec les moyens d'en faire usage.

HOTELLERIES, AUBERGES, DÉBITS DE BOISSONS. - Signaler dans la mesure où elle se différencie, la cuisine propre à chaque région, en particulier les diverses espèces de poissons que l'on peut déguster sur la côte: esturgeon, bar, éperlan, anguille, alose, plie, saumon, morue, maquereau, etc. Emplacements de débits de boissons (Rivière-du-Loup, Gaspé).

HISTOIRE. - Origine et, dans certains cas, transformation ou déformation des noms géographiques. Lieu de naissance de personnages célèbres comme les Taché, les Casgrain, les Chénais, Aubert de Gaspé, etc., ou même simplement connus, comme certains hommes d'Église, certains ministres, certains écrivains.

ETHNOGRAPHIE. - Diversité des races, particulièrement dans l'est et le sud de la Gaspésie. Tribus indiennes de la Cascapédia, de la Pointe-à-la-Croix.

INDUSTRIE. - Signaler en passant, avec les quelques établissements industriels de la côte et leur bonne ou mauvaise fortune, les avantages naturels qui pourraient s'offrir à d'autres établissements. Expliquer l'industrie de la pêche riveraine et de haute mer. Historique de certaines pêches particulières comme celles du marsouin, de la morue.

HISTOIRE NATURELLE, ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES. - Notes s'appliquant surtout à la Caspésie proprement dite. Géologie, hydrographie, botanique, zoologie, minéralogie, etc. Station biologique des Trois-Pistoles. Station d'océanographie.

CLIMATOLOGIE. - Limites des saisons; parti à tirer de chacune pour la pêche, la chasse, le repos, etc.

CHASSE ET PÊCHE. - Toutes indications utiles pour chaque endroit ou chaque région; par exemple, caribou sur le Mont Ibart (en arrière des Tourelles), orignal (derrière Mont-Louis); où pêcher en mer.

ARTS DOMESTIQUES. - Principaux endroits où ils se pratiquent. Artisans les plus réputés de la côte.

AGRICULTURE, COLONISATION. - Signaler ferme-école de Deschambault, écoles de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de Rimouski, établissements des Cisterciens à l'Anse-à-Cap. Autres indications sur les caractéristiques des cultures dans chaque région.

DETOURS. - A part les visites de l'île d'Orléans, de la Côte de Beaupré, déjà conseillées, signaler routes alternatives de Saint-Pacôme et de la Rivière-Ouelle, de Sainte-Flavie-Métis et de Sainte-Luce-Mont-Joli-Priceville-Métis, les diverses routes praticables entre la Rivière-aux-Renards et le Rocher-Percé, l'exploration de l'arrière-pays de la Rivière-du-Loup, jusqu'à Notre-Dame-du-Lac et Edmunston, etc.

ILLUSTRATIONS. - Dessin en couleurs pour la couverture, une douzaine de photos en couleurs ou de photographies coloriées et un certain nombre de bonnes photos en noir pour l'intérieur.

FORMAT, VOLUME, TYPOGRAPHIE. - Format de poche; volume de 75 à 100 pages de texte serré mais clair; beau papier, couverture toile souple.

ANNEXES. - Indications non contenues aux chapitres précédents, notamment sur raccordements des chemins de fer et des bateaux avec la route. Bibliographie de tout ce qui s'est publié d'intéressant sur la Gaspésie ou la région intermédiaire. Tableau des distances. Cartes des régions traversées.

VOYAGES PAR CHEMIN DE FER OU PAR BATEAUX. - Indications spéciales pour ceux qui préféreraient ces modes de locomotion.

PRIX APPROXIMATIFS. - Indiquer et expliquer les prix du voyage, de la table, du transport en voiture, de l'essence, etc.

ETAPES. - A indiquer suivant la durée du voyage: une semaine, dix, douze ou quinze jours ou trois semaines.

DELAI DE RETRACTION ET D'IMPRESSION

L'ouvrage peut être prêt entre le 1er et le 10 juillet aux conditions suivantes:

1. Il est commandé ferme immédiatement;
2. Le ministère de la Voirie met à la disposition de l'auteur, d'ici le 10 juin ou au plus tard le 12, bonne voiture à cinq places, pour voyage de quinze jours auxquels prennent part l'auteur, un sténo-dactylographe, un photographe s'il y a lieu, et une autre personne qui pourra être soit un historien soit un naturaliste, au gré de l'auteur.
3. Une partie de la rédaction est livrée à l'imprimeur avant le départ, une partie en cours de route, le reste au retour (vers le 25 juin), sauf révision par la direction du tourisme.

4. Le Ministère remet immédiatement à l'auteur la collection la plus complète possible des photos et clichés qu'il possède sur la Gaspésie et l'auteur fait préparer, en son absence, tous nouveaux clichés qu'il y a lieu.

COÛT DE LA REDACTION

\$10 par page, plus frais de correspondance télégraphique, téléphonique ou postale.

PRAIS DU VOYAGE

\$4 par personne et par jour en moyenne, pour la pension, le logement et les pourboires. Maximum de \$50 chacun pour le photographe et le sténo-dactylographe. Dépenses imprévues telles que location occasionnelle d'une embarcation, etc, à la charge du Ministère. Le matériel photographique autre que l'appareil, à payer par le Ministère.

NOTA: Il n'est pas à prévoir que l'imprévu dépassera \$100 en tout. Si le Ministère préfère ne pas fournir l'automobile, l'auteur se charge d'en trouver une au prix de \$12 par jour, chauffeur, essence et tous risques compris.

DROIT D'AUTEUR

Appartiendra sans réserve au Ministère.

LA CIE D'IMPRIMERIE ET COMPTABILITÉ

DE SAINT-HYACINTHE, LTÉE.

ED. "LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE"

Le 22 mai 1955 19.....

M. Olivier Asselin,
Le Canada,
Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Le ton de votre lettre du 19 me paraît indémensurable. Je ne vois pas de quoi vous vous plaindez. Vos procédés à mon égard ont été jusqu'ici des plus injustes, et je ne vois pas pourquoi je ne répondrais dans mes réponses à vos attaques. Quand on abuse les gens comme vous faites, on doit s'attendre à recevoir le monnaie de sa pièce.

Il vous est facile de prétendre que ma dernière communication n'était qu'un tissu de mensonges. Vous ne niez pas tout de même pas vos professions d'indépendance de jadis, ni le rôle où vous vous complaissez aujourd'hui; vous n'iriez pas prétendre, par hasard, que le soufflet à M. Taschereau est une invention de ma part.

Quisque ma manière ne vous plaît pas, commencez vous-même par me laisser la paix. Mais veuillez croire que vos menaces déguisées ne me laissent froid, et ne m'écœureront pas, à l'occasion, de défendre mes positions contre qui que ce soit. Et si quelqu'un d'impartial analysait nos différends journalistiques, depuis quelque temps, il trouverait probablement que le plus couillon de *nous* deux, comme vous dites, n'est pas celui que vous pensez.

Sincèrement à vous,

Harry Bernard
Harry Bernard

LOUIS HABRAN
44, RUE DE BRUXELLES
BRUXELLES

BRUXELLES, le 22 mai 1933.

Monsieur Olivar Asselin,
Rédacteur en Chef du journal "LE CANADA",
33, Rue Saint-Jacques-Ouest,
MONTREAL.

Cher Monsieur,

J'ai le plaisir de vous envoyer un article
sur la question des langues en Belgique.

Je tiens ainsi la promesse que je vous ai
faite et que seules des occupations absorbantes m'ont
empêché d'exécuter plus tôt.

Comme vous le verrez, je signe "Albert
Trévire". Albert est mon troisième prénom et Trévire est
le nom du petit peuple qui, lorsque Jules César conquiert
les Gaules, occupait la région où je suis né en 1883.

Je veux croire que, me connaissant et sa-
chant ma position et mes relations dans mon pays, vous
accepterez ce pseudonyme.

Si vous publiez l'article, voudriez-vous
avoir l'amabilité de me faire envoyer 6 exemplaires du
numéro où il aura paru ?

Veuillez agréer, Cher Monsieur, les assu-
rances renouvelées de mes sentiments les meilleurs.

M. Pariseau

X P.S.

*L'importance politique de la matière me fait
prendre la liberté de vous faire de lui un
demande au correcteur qu'il revise avec un soin
particulier le travail des typographes.*



Je m. dit:
fi vous bien merci à M. Carrière,
fi vous bien merci à M. Carrière,
fi tout a bien rendu
à Olivia

Paris, 22 mai 1933.

Chère chère amie

merci pour votre lettre et merci
également pour les numéros de Canada que vous m'avez
adressés. Rappelé moi, je vous prie, avec mes remerciements

à l'éditeur de B4 - j'ai vu un de vos plus anciens
amis. Veuillez saluez de ma part le Sami Carrière que
j'ai connu il y a quatre ans, et qui avait été fait

aimable. Enfin, transmettez à M. Edmond Turcotte
mes remerciements pour ce qu'il a bien voulu écrire
de flatteur à mon sujet dans le Canada.

Et, chère amie, pardonnez-moi toute ces
convenances.

Les devriez-vous par votre amie Mme H. Guerin
dont j'ai eu plus de nouvelles?
Bien sincèrement votre,
Noëlle



Plé. Adèle, ce 22/8/33

Cher m. Asselin,

Inclus une note.

Si trop raide, atteintes ; si
trop raide encore ne publiez
pas. Mais c'est tout de même
écoeuvant de voir ces Bacheliers
recourir à des moyens si
malhonnêtes, si croches, si
classiques. Il y a pourtant
moyen de m'écrire propre-
ment. Ces gens du "Devoir"
sont des cochons et si je
rencontre le petit Jean Louis
il aura ma main sur
la bouche tout simplement
dans 5 heures, heureux
comme un multimillionnaire
heureux. Toujours et merci
pour le chèque /
Salut

le 24 mai 1933

M. Harry Bernard,
au "Courrier de Saint-Hyacinthe"
Saint-Hyacinthe.

Mon cher Bernard,

Vous êtes bien toujours le même tartufe:
vous savez fort bien que les mensonges que je vous reproche sont
ceux que vous avez tissés aujour de votre prétendue indéven-
dance. Quant à savoir "qui a commencé", c'est encore la ques-
tion d'un tartufe, puisque, vous qui ne fûtes jamais qu'un
"Bleu", et qu'un "Bleu" dont le bleu se confondait à celui
de Houde et de Félix Desrochers, vous ^{vous} êtes délibérément détour-
né de votre voie pour me taxer de servilisme. Le Canada vous
avait, en somme, fort galamment traité, et il ne demandait qu'à
continuer; mais vous n'avez pu réprimer une certaine sottise
qui vous est apparemment naturelle.

Bien à vous,

C.A.

Commercial Intelligence Bureau REG.

FOR

PROVINCE OF QUEBEC AND FOREIGN COUNTRIES

L. Valiquette, Dir.

Montreal, 25/5/.....1933.

Mr. Oliver Asselin, Chef de Rédaction,
 Le "Canada",
 33 rue St Jacques Ouest.,
 Montréal, P. Q.

Cher Monsieur,-

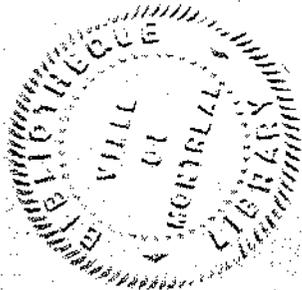
Je n'ai jamais eu la faveur de vous connaître en personne mais si j'accuse ici ma sincère admiration pour vous je vous prie de bien vouloir l'accepter comme un sentiment profond venant d'un cœur qui s'élève continuellement chaque jour en parcourant vos écrits.

Vous lisant régulièrement je me suis permis de vous juger et je trouve en vous le journaliste de lettres caché sous le manteau de journaliste intègre. Ne désirant pas vous intriguer j'admets à l'instant que j'ai trouvé cela dans le manière et les expressions dont vous vous servez pour glorifier le beau, fustiger le trompeur et condamner les mauvaises opinions.

J'espère que vous pardonneriez cet élan et me permettez d'aborder le but direct de cette lettre.

Ayant soumi un projet au Gouvernement de la Province de Québec sur la question d'établir un bureau commercial à Paris pour desservir exclusivement les intérêts des producteurs de notre province dans toutes les phases du commerce sur les territoires de France, Belgique et d'Italie, j'ai rencontré chez les sociétés de commerce un support et un enthousiasme réconfortant pour les années et les efforts mis à ce sujet, mais il me manquait le journalisme, alors j'ai pensé à vous comme une autorité intègre.

Votre opinion sur la question ainsi que votre coopération per-



Commercial Intelligence Bureau REG.

FOR

PROVINCE OF QUEBEC AND FOREIGN COUNTRIES

L. Valiquette, Dir.

Montreal, 19

sonnelle et celle de votre journal a'est d'une très grande utilité pour voir réussir pour le bienfait de notre Province de quebec cet élanement nouveau vers l'expansion de notre commerce.

Dans ce mouvement j'entrevois la possibilité de pouvoir rapporter une source d'annonces de producteurs de tout genres pour votre page "JULIEN D'ORLE".

Souhaitant que vous ne ferez l'honneur de votre confiance je demeure,

Respectueusement à vous,

L. L. Valiquette.



Québec, 26 mai, 1933.

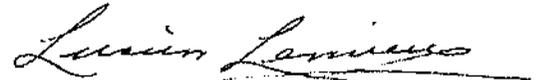
M. Olivar Asselin,
Montréal.

Monsieur,

En réponse à votre lettre
que je viens de recevoir je regrette de vous dire, monsieur, que la
bibliothèque de la Législature ne possède pas l'ouvrage de Blanchard
sur la Gaspésie.

Je demeure,

votre tout dévoué,



Assistant Bibliothécaire.

le 27 mai 1933

M. Maurice Quédrue,
Montréal

Mon cher Quédrue,

J'aurai probablement d'ici quelques jours un
opuscule à écrire sur la Gaspésie. Je sais que vous avez
déjà fourni au Bureau provincial du tourisme de très
belles photographies de cette région: s'il m'en fallait
deux ou trois de plus, me permettriez-vous de vous les
demander?

Bien cordialement à vous,

O.A.

Québec, 27 mai 1933

M. Philar Asselin
Montréal

Cher monsieur,

Je suis descendu
à Québec comme il était con-
venu. J'ai vu l'honorable
Gosbout et M. Antonio Premier.
Comme on ne pouvait m'em-
ployer immédiatement, j'en
ai profité pour aller faire un
séjour de quelques jours dans
ma famille. Je suis de retour

à Québec depuis jeudi et j'ai
commencé à travailler vendred
di matin. Mon salaire est de
\$3. par jour de travail.

Si je conserve cet em-
ploi pendant toutes mes vacan-
ces - et il ya lieu de l'espérer - je
pourrai économiser une som-
me assez rondelette, ce qui, ajou-
té aux \$75. que j'espère recevoir
en récompenses de l'École des
hautes études commerciales, me
permettra de défrayer une par-
tie de mes dépenses de l'an pro-
chain. Quant au reste, j'y ver-
rai en temps et lieu.

J'essaie de réagir contre

l'influence de l'ambiance roud. de
enir dans laquelle je me trou-
ve. J'ai déjà rencontré quel-
ques fonctionnaires intelligents
qui s'intéressent à mon pro-
jet de thèse et me procurent
de précieux renseignements. Je
me propose de voir M. Pierre
George Roy, dès que je le pour-
rai, ainsi que M. Bériau qui
a la réputation de s'y con-
naître en fait d'arts et mé-
tiers domestiques.

Faissez-moi vous
dire, cher monsieur, que je vous
suis très reconnaissant des de-
marches que vous avez faites

pour moi et que, si jamais
j'en ai l'occasion, je vous le
prouverai autrement que par
des paroles. Je vous prie d'offrir
mes remerciements à Madame
Asselin pour la sollicitude toute
maternelle qu'elle a eue pour
moi.

Veuillez croire en la
profonde reconnaissance de

Votre tout dévoué

Gérard Pilon

52 rue St-Louis

Québec

Ottawa, le 27 mai 1933.

M. Olivar Asselin,
Rédacteur en chef,
le "Canada",
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal, P.Q.

Mon vieil Asselin,

Depuis longtemps déjà, je m'en doute bien, vous avez oublié le jour où, durant la campagne de Robitaille contre Amyot, nous liâmes connaissance dans la buvette du "Mountain Hill", à Québec. Quelques mois après, vous me présentiez à Lorenzo Prince, à ce moment-là chef du service d'informations à la "Patrie". C'était en 1906.

Six ans plus tard, en pleine lutte scolaire ontarienne, nous reprenions contact à Ottawa. Tant bien que mal, je rédigeais alors la "Justice", et vous descendiez même à m'accorder certains moyens de plume. Quant à vous, si je ne me trompe, vous collaboriez à l'"Action" de notre regretté Jules, tout en pratiquant les nobles exercices du pugilat.

Hélas! que ce passé me semble loin!
(Je vous en supplie, vous qui avez les valvules un peu flottantes, n'allez pas sur-le-champ vous attendrir!)

D'ailleurs, j'en suis convaincu, vous me pardonnerez facilement ce préambule par trop sentimental lorsque vous jetterez un coup d'oeil sur la signature.

Maintenant que nous voilà en route, poursuivons ensemble ce rétrospectif pèlerinage et voyons, ne fût-ce qu'au triple galop, dans combien de prés verdoyants vous avez, depuis lors, tondu au moins la largeur de votre langue.

Que Mars me pardonne! je ne m'appesantirai pas sur le rôle que vous avez joué durant le grand conflit.

Mais continuons.

Désireux que je suis de brûler les étapes, je vous retrouve dans les coulisses de l'agio. Tentateur! C'est dans ces lieux occultes que, par un beau soir d'été (et venu tout exprès me relancer sur les bords de l'Outaouais), vous me proposiez de vous suivre afin d'y scruter, non sans profit, les profonds arcanes de Mammon. Nouvel Ulysse, j'échappai comme par miracle à votre voix de sirène!

Enfin (hâtons-nous, car le temps presse), après avoir renié quelques douzaines de credo, et par je ne sais quelle inconcevable clownerie, je vous aperçois maintenant agrippé à un nouveau trapèze, celui du "Canada". C'est de là que, grassement salarié et bringuebalant la tête en bas, vous dégorgez à n'en plus finir sur les vivants et sur les morts. Quelle misère! Et comme vous servez mal vos nouveaux maîtres!

Pour ma part, pris de pitié par les risques où vous entraîne cette haute voltige, charitablement je vous crie: "Serre la poigne, Bilboquet, car l'appareil est glissant"!

Pourquoi cette dépense de fortes images? Pourquoi ce bref historique dans un style ad hominem? Tout simplement, cher ancien, pour vous induire à quitter le triste métier de mauvais fossoyeur, et aussi pour vous mieux faire comprendre quel suprême dégoût m'a inspiré votre article du 15 mai: "Critiques littéraires à lire".

Eh oui! vous devinez juste, toutes les aménités que je viens de vous servir n'étaient que prétexte à ce qui va suivre.

Mon cher Asselin, je suis le fils d'Alfred Morisset, de cet humble ouvrier de la plume, mort depuis au delà de trente ans, et que, bassement, vous insultez dans sa

tombe. Pourquoi, je vous le demande, cette canaillerie doublement abusive envers un écrivain disparu et envers ceux qui portent honorablement son nom? Ce n'est rien, dites-vous, de salir ceux qui nous sont chers? Mon indignation vous semble bouffonne? Elle vous met en haute liesse?....

Pauvre Asselin, que vous êtes à plaindre!

Voyons, vous le savez bien, je ne m'érige pas en vengeur d'un mérite littéraire que vous niez et que d'autres proclament. Il ne s'agit pas pour moi de prendre parti dans la controverse Dandurand. Hélas! assez d'encre malpropre a coulé là-dessus dans vos colonnes.

Par contre, je me révolte de vous voir traîner un cadavre, — celui de mon père, — dans la boue de vos quotidiennes querelles. Je déplore que vous, avec votre intelligence et votre talent, vous profaniez une mémoire que je vénère au-dessus de tout.

Asselin, suivez mon conseil: consultez un psychiatre. Vous avez besoin de repos.

Mais finissons-en. Lançons la flèche du Parthe.

Malgré votre névrose, pouvez-vous encore goûter l'allégorie? Et votre savantissime érudition, — dont vous faites si pompeusement parade, — sera-t-elle prise en défaut? C'est possible....

Robespierre, alors qu'il prononçait son dernier discours devant la Convention, fut soudainement pris de vertige. Malgré d'incroyables efforts, il ne pouvait articuler un seul mot.

"Le sang de Danton l'étouffe"! hurla un député.

Songez-y! À seule fin de stranguler
un.... comment dirais-je? un nécrophage, il n'en faudra
pas tant.

Pour parler la langue qui vous convient,
le "crottin de Malherbe" suffira.

Sans rancune, sénile et sinistre major.

Yvanice Yvorisset.

22, rue Saint-André.

le 29 mai 1933

Madame Sophie Asselin-Lanzier,

Madame Ringuski

Ma chère Sophie,

Cesrauvre Auguste, qui était malade depuis plusieurs mois et qui avait été transporté à l'hôpital à la suite d'une attaque de paralysie générale, est mort, dans la nuit de samedi à dimanche d'un œdème pulmonaire qui s'était déclaré quelques heures auparavant, après un malax qui semblait devoir durer. Toute sa famille l'avait vu dans l'après-midi et moi et son fils mêmes restés auprès de lui jusqu'à la fin. Ses funérailles ont lieu demain dans la chapelle de l'hôpital. Il sera inhumé dans le cimetière de l'Est, le terrain, à la Côte-des-Neiges, coûtant maintenant un prix prohibitif. Une petite assurance qu'Auguste avait à la Poste y passerait toute entière et même ne suffirait pas, si les funérailles n'étaient, par faveur toute particulière, à peu près gratis, et si Tancrède ne s'était demené depuis deux jours pour obtenir partout les conditions les plus favorables possibles. Les pauvres ou seulement les petites gens n'ont même plus les moyens de mourir: c'est une chose affreuse. Heureusement qu'Alfred conserve son petit emploi et

que Marguerite travaille depuis quelque temps (dans un bureau);
cela assurera à peu près l'existence de la famille jusqu'à ce que
les plus jeunes soient à leur tour en état de travailler.

Chez nous, rien de nouveau, sinon que Pierre a passé
de très bons examens et que Paul s'est acheté une petite
auto. Il se part de la carte d'ici quelques jours pour un
voyage d'études en Gaspésie avec deux ou trois compagnons
y compris Paul qui nous conduirait. Étant au jourd'hui bien
occupé, je te prie de bien vouloir commander cette
lettre aux parents de Rimouski et de Sainte-Élavie, que tu
~~voudras bien saluer de ma part.~~
Rappelle moi au bon souvenir de ton mari et re-
vois les salutations affectueuses de
ton vieux frère.

le 29 mai 1933

R.P. Hospitalier de la Trappe,
Oka,

Mon cher Père,

J'ai passé chez vous neuf jours. Je vous
devrais bien \$500, mais j'espère que vous me tiendrez
quitte pour \$20 et l'assurance de ma profonde gratitude.

Veuillez me rappeler je vous prie à tous ceux
de vos religieux qui m'ont témoigné de si délicates atten-
tions et me croire

Votre tout dévoué serviteur.

OIA.

le 29 mai 1933

M. René Lachance,
1047 est, rue Marie-Anne,
Montréal

Monsieur,

J'ai reçu en son temps votre circulaire du 11 mai. Je sais fort bien pourquoi l'on fait partie de la Société Saint-Jean-Baptiste: c'est pour donner un beau cirque le 24 juin, et, le reste de l'année, organiser des réunions "patriotiques" à un Duranleau (un couillon et un imbécile) et mis sur le même pied qu'un Armand Lavergne et un Abbé Groulx. J'en ferais partie moins que partout ailleurs dans la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, dont le curé, un gaffeur autoritaire et vaniteux voudra tout conduire comme il l'a fait dans la Conférence de Saint Vincent de Paul pour le malheur de cette belle société. Non, merci!

Ø. A.

le 22 mai 1933

Madame Johnny Saindon,
Topeka (Kansas)
Cherchez

Ma chère Amanda,

Je n'ai pas reçu de réponse à une lettre que je t'écrivais le 29 décembre, mais je suppose que tu es toujours de ce monde et que tout va bien dans ta famille. Ici vient de se produire un ~~triste~~ deuil comme on doit toujours en attendre dans les familles nombreuses où l'on commence à prendre de l'âge. Ce pauvre Auguste, malade depuis plusieurs mois et frappé de paralysie il y a deux mois, est décédé dans la nuit de samedi à dimanche d'un œdème pulmonaire qui l'a foudroyé ~~pendant~~ ^{en} quelques heures, après qu'il eut repris apparemment un mieux sensible. Il laisse une veuve que tu connais sans doute pour en avoir entendu parler par la famille. Née et élevée dans le protestantisme, elle s'est convertie au catholicisme pour se marier. Elle a élevé, chrétiennement et vertueusement, quatre beaux enfants qui lui restent pour la soutenir. L'aîné des quatre, un garçon est employé aux bureaux de Marconi à Montréal; une fille, qui vient ensuite, est employée depuis quelque temps dans un bureau; les deux autres, garçon et fille, vont à l'école. La famille ne reste pas riche, mais je crois que le salaire des deux aînés pourvoira à ses besoins, du moins pendant quelque temps.

Rien de nouveau dans votre famille à nous de-

puis ma lettre du jour de l'an, sauf que notre plus jeune,

Pierre, a passé avec grand succès ses examens de fin d'an-

née (21^{ème} année) à l'École des Hautes Etudes commerciales,

et que Paul, le deuxième, toujours employé à la Presse

comme reporter, n'est acheté une auto d'occasion qui sert

à toute la famille. Sa santé, ~~tant en n'étant pas~~ ^{sans être} très bonne,

semble s'améliorer. On dirait qu'en réalité je ne souffre

de la ~~fatigue~~ ^{de} de la fatigue.

Veuillez présenter nos amitiés affectueuses à ton

mari, à Wilfrid et à tous tes enfants et petits-enfants.

Ton frère affectueux,

O.A.

le 29 mai 1933

M. L.L. Valiquette,
3915, rue Saint-Hubert,
Montréal

Cher Monsieur,

Votre lettre du 25 ne dit pas clairement ce que vous attendez de moi. Si vous désirez seulement mon avis sur l'opportunité de relations commerciales plus étendues entre le Canada et la France, je vous dirai qu'il y aurait tout avantage pour le Canada, en particulier pour le Canada français, à ce que ces relations fussent considérablement amplifiées.

Respectueusement à vous,

C.A.

C O P I E

CABINET DU MINISTRE
DE LA VOIRIE ET DES MINES
Province de Québec

QUEBEC, 30 mai 1933

M. J.-Aldéric Raymond,
Hôtel Mont-Royal,
MONTRÉAL.

Cher M. Raymond,

J'ai votre lettre du 23 courant. L'automne dernier, j'avais demandé à M. Olivar Asselin de préparer une brochure sur la Gaspésie pour le département de la voirie et il avait acquiescé à ma demande. Je comprends par votre lettre que M. Asselin est disposé à rédiger cette brochure.

Je suis disposé à accepter les suggestions faites dans les notes préparées par M. Asselin et qui accompagnent votre lettre. Il n'est pas nécessaire que cette brochure soit prête pour le 10 juillet. Le département ne l'utilisera pas cet été. Nous avons toutes les brochures nécessaires en mains. D'ailleurs, quand j'ai parlé de la chose à M. Asselin l'automne dernier, il avait été entendu que cette brochure serait préparée dans le cours de l'été 1933 et qu'elle serait utilisée pour la saison suivante.

Dans les notes qui accompagnent votre lettre, il est question de livrer à l'imprimeur une partie du travail avant que M. Asselin et ses compagnons de voyage quittent Montréal. Je préférerais que toute la brochure soit écrite et transmise au département de la voirie avec les photographies qu'elle doit contenir. Quand nous en aurons pris connaissance, je vous dirai combien d'exemplaires le département veut faire imprimer. Le manuscrit et les photographies devront appartenir au département et remise devra lui en être faite après l'impression. Quant au coût de la rédaction, frais de voyage, indiqués à la page 5 de ces notes, je les accepte. Le département ne sera pas en état de fournir une machine. M. Asselin pourra s'en procurer une au prix de \$12.00 par jour, chauffeur, essence et tous risques compris.

Votre tout dévoué,

(SIGNE) J. E. PERRAULT

P.S. La route de Gaspé n'a été ouverte
que ces jours derniers.

Le 1er juin 1933

Honorable M. J. K. Wilson,
Montréal

Cher Monsieur Wilson,

Je sais de source certaine qu'il y a présentement au Bureau d'Enregistrement deux vacances causées par la mort d'un nommé Lézer et d'un nommé Robert. J'ai demandé il y a quelque temps la nomination à l'une de ces vacances de M. Lucien Pariseau, qui travaille présentement pour nous à raison de \$15 par semaine et qui, dans un ^{emploi} ~~genre~~ de ce genre pourrait me prendre à ses heures de loisir de grands services. M. Taschereau, qui à ce moment était comme moi sous l'impression qu'il n'y avait qu'une vacance, m'a répondu que la place était promise à un neveu d'Hector Champagne. Puisqu'il y a deux vacances, ne pourrait-on pas nommer quand même Pariseau? J'ai dit un mot de cette affaire à M. Raymond qui, si j'ai bonne mémoire, m'a promis d'en conférer avec vous. Je vous assure que la nomination de Pariseau nous rendrait un énorme service. Le traitement attaché à la fonction est de \$1200 par année seulement, mais les heures de travail sont courtes et le titulaire pourrait encore nous consacrer plusieurs heures par jour.

Dans l'espoir que vous voudrez bien vous occu-
per personnellement de cette affaire, je demeure

Votre tout dévoué serviteur,

O.A.



Sainte-Adèle, ce 1er juin 1933.

Monsieur Olivier Asselin
25 CHATELAIN
Montréal.

Cher monsieur Asselin,

|| Cette semaine un M. Brault de votre journal est venu chez moi réclamer le prix de mon abonnement. Je lui ai répondu que j'étais, de temps à autre, un collaborateur du journal et que je croyais savoir que mon abonnement avait été payé par un article. En effet, je ne me rappelle plus s'il l'a été. Je serais fort chagrin d'être privé de la nourriture de ~~la~~ votre deuxième page, surtout des "lettres ouvertes", mais je n'ai pas l'argent nécessaire pour payer cet abonnement.

Je vois que vous n'êtes pas au journal de ce temps-ci. L'existence ne vous ménage pas des inconvénients de toutes sortes, grâce à vos amis, mais il faut encore que des épreuves viennent vous frapper. Permettez-moi donc de vous offrir simplement mais avec toute l'amitié que vous savez, mes plus sincères sympathies.

Madame Fournier a eu l'anabilité de m'adresser l'Anthologie avec l'espoir que j'en ferais la critique. Je lui répondis que cela dépend de vous. Elle ne goûte pas beaucoup, cependant, ma didicace à M. David, n'allant pas moins à ce sujet jusqu'à me traiter de flâneur. Je dois donner à cette honorable dame des explications, car rien ne me répugne autant que de passer pour ~~une telle catinade~~ *bas* flatteur. Francoeur et Mailliet à qui j'ai demandé d'acheter quelques exemplaires de mon livre ne m'ont pas répondu. Deux autres cochons que je me verrai obligé de saigner publiquement. Je m'y attendais un peu, mais je voulais atteindre une certitude. Et je l'ai.

Avec mes meilleures salutations,

Sal Dombrie

le 2 juin 1933

M. Alfred DesRochers,
La "Tribune"
Sherbrooke

Mon cher DesRochers,

Absent de Montréal la plupart du temps depuis votre dernier billet, je n'ai pas encore eu le ~~temps~~ *loisir* de vous remercier pour vos vers. Ils ont paru dans le Canada du 16 mai, dont je vous fais envoyer quelques exemplaires. Je vous fais envoyer à titre de reconnaissance plutôt qu'en paiement la petite somme de \$3. J'ai bien noté votre prière d'envoyer cet argent à Valdombre, mais cette démarche serait sûrement au-dessus de mes forces, car il y a en Valdombre un mendiant *ingrat* qui ne se fait pas scrupule de se doubler d'un bidalgo à l'occasion. En d'autres termes, imaginez-vous même les ruses ~~délicieuses~~ *délicieuses* qu'il vous faudra employer pour faire passer les \$3 de votre gousset dans celui de notre ami.

Bien cordialement à vous,

O.A.

le 2 juin 1933

M. Claude-Henri Grignon,
Sainte-Adèle

Mon cher Grignon,

Vous m'avez demandé de vous envoyer des
livres français. Je viens de recevoir une réédition de
"La Relève du matin" de Montherlant. L'ouvrage étant
dédié je vous prierais de bien vouloir me le renvoyer
lecture faite.

Bien cordialement à vous,

C.A.

le 2 juin 1933

RR. Pères Jésuites,
Edmonton.

Révérands Pères,

Je vous envoie sous pli séparé quelques volumes destinés à des petits écoliers de l'Alberta. S'il y en a qui à votre jugement ne conviennent pas, vous voudrez bien en faire un autre usage, ou simplement les détruire.

En vous remerciant par anticipation de bien vouloir vous charger de la distribution, je prends la liberté de me souscrire

Votre tout dévoué serviteur,

(Olivar Asselin)

le 2 juin 1933

M. Robert Laroque de Roquebrune,
à Paris.

Mon cher Roquebrune,

Je viens de recevoir vos trois articles. Ils passeront d'ici trois ou quatre semaines. J'ai hésité à accepter celui qui a trait à la banqueroute de Law, car la plupart de nos lecteurs connaissent déjà cette histoire, mais pour le prix que nous vous payons, les deux autres ~~articles~~ valent beaucoup plus que le neu qui vous en est payé.

Madame Huguenin, que ni moi ni sa femme n'avons vue depuis bientôt deux ans, a été frappée de paralysie, mais elle en est revenue. Elle est présentement menacée d'une assignation en justice criminelle pour avoir obtenu il y a quelques années de deux de ses cousines, par abus de confiance, tout leur avoir, soit une dizaine de milliers de dollars. Elle se tirera probablement de cette affaire, les victimes ayant accépté depuis des versements qui étaient comme la reconnaissance d'un arrangement; mais je crois que cette affaire l'ennuie quand même. Depuis quelque temps elle semblerait avoir refait un peu sa situation pécuniaire, au moyen d'un service de biographies féminines, et de causeries radiophoniques avec ses ancienne clientèle du Royaume des Femmes. Je crains bien que ces nouvelles épreuves ne lui fassent perdre pied une fois de plus. J'ai voulu lui épargner ces misères il y a deux ans en insistant pour une prolongation

de son internement en ma qualité de tuteur bénévole que j'exer-
çais depuis ~~plus de~~ ^{deux} deux ans. J'agissais sur l'avis des méde-
cins de la maison de santé Sainte-Thérèse, mais cette bonne
ganache de Gonzalve Desaulniers, qui met souvent ses fripouil-
leries sous le signe de son bon cœur a ignoré la preuve pour
juger à sa fantaisie. D'après le Dr Devlin, directeur médical
de la maison Sainte-Thérèse, une rechute prochaine de mon an-
cienne pupille est à peu près certaine, et cette fois il n'y
aura pas de guérison possible. *Surtout*

Veillez me rappeler au bon souvenir de Madame La-
Roque et me croire

Votre ami dévoué,

Y. D.



THE WINDSOR HOTEL
MONTREAL

J. ALDÉRIC RAYMOND
VICE-PRESIDENT

Montréal
le 2 juin, 1933

M Olivar Asselin,
"Le Canada"
33 rue Saint-Jacques ouest
Montréal.

Cher Monsieur Asselin,

Je vous inclus copie d'une lettre de l'honorable J.-E. Perrault relativement à la brochure que vous devez préparer pour le ministère. M. Perrault accepte et votre projet et vos conditions, mais j'imagine que vous aurez peut-être besoin d'autres précisions avant d'entreprendre ce travail. Je lui ai donc dit que vous communiqueriez désormais directement avec lui à ce sujet.

Votre bien dévoué,

4 juin 1977

mon cher Amelio,

Votre aimable lettre des vingt
Quatre Mai, m'est venue le week-end,
mieux, sachant sans aucun doute,
dit comme je disais sans cause, quel-
que temps, avant mon départ. Mon retour
par le meilleur billet dans les semaines,
je n'espère d'avoir une telle com-
mission qui alors sera plus utile que jamais.
Dés maintenant, mon cher, je suis
très heureux que je retournerai au pays
"plus tôt que jamais". Je suis un peu
surpris que mes successions puissent être
en quelques collines, à mes fins, mais
je n'ai pas été accepté sans trois fois d'un retour.
Je n'ai pas été heureux dans toute mes
initiations, ainsi je ne demanderais pas
surtout que de voir mes volontés, sur-
tout que reprendre une plus de succès.
Le problème, si on s'en est échauffé. Je n'ai ja-
mais fait de demande pour un retour.

politique et si en fait au même point
si en pas s'agit, si par là je puis être
utile à mon parti ou à la province.
Ce n'est pas mes phrasés c'est tout
mes pensées sur ce que l'on veut. En effet
il y a tant à faire si on veut en travailler
pas être l'oisif, s'occuper en avenir
que de bon cœur je prendrais rang
de simple soldat si par là je puis rendre
meilleur service. Ce n'est pas tout la
question financière, qui agit sur l'opinion
publique chez nous pour quel que somme
à trois ou quatre cents que grand nombre
ne partent jamais, qui sont parfois difficile
à enlever, l'incertitude de l'avenir et
de l'incertitude. Sibi cum saluti et
Cher.

Cordialement vôtre

Alfred Robitaille



le 6 juin 1933

Madame Jules Fournier,
Montréal

Chère amie,

Nous reproduisons dans un prochain numéro l'article de Turc et nous demandons un autre article à Valdombre. Je vous fais demander à l'instant par téléphone le "Progrès du Golfe". S'il est possible de le reproduire, nous le ferons.

Une Québécoise de mes amies qui s'intéresse à la Crèche de Québec me demande des livres pour une vente qui aura lieu au profit de cette institution le 21 juin prochain. Si vous pouviez lui envoyer pour le 15 deux ou trois exemplaires de votre livre avec dédicaces à l'Enfant Inconnu, il vous serait tenu compte de cette bonne et belle action devant le Chœur des Chérubins. La Québécoise dont je vous parle est Mlle Léone Cantin (545 3/4, rue Saint-Jean), à qui vous adresserez les volumes directement.

Je vous remercie pour vos condoléances. A mon âge on commence à ressentir plus durement les deuils et les condoléances ont plus de valeur.

Bien cordialement à vous,

O.A.

le 6 juin 1933

M. Claude-Henri Griennon,
Sainte-Édèle

Mon cher Griennon,

Je vous demanderais un article ou quelques notes pour votre abonnement; cela indépendamment des articles littéraires que vous nous fournissez et qui vous sont déjà payés (si malheureusement). Je vous ai fait envoyer ces jours derniers un livre de Montherlant. Je m'absente samedi pour deux semaines, mais je laisse instructions à Lucien Pariseau de vous envoyer d'autres livres français s'il y en a qui lui paraissent valoir une critique.

Madame Pournier me dit vous avoir envoyé la troisième édition de "l'Anthologie des poètes Canadiens-Français". Vous plairait-il de nous faire un article sur cet ouvrage? Bien entendu vous garderez votre entière liberté de parole, comme toujours.

Une Québécoise de mes amies qui s'intéresse à la Crèche de Québec me demande des livres pour une vente qui aura lieu au profit de cette dernière institution le 21 juin. Si vous pouviez lui envoyer pour le 15 deux ou trois exemplaires de votre livre avec dédicaces à l'Enfant Inconnu, il vous serait

tenu compte de cette bonne et belle action devant le
choeur des Chérubins. La Québécoise dont je vous parle
est Mlle Léone Cantin (546 3/4, rue Saint-Jean), à qui
vous adresserez les volumes directement.

Bien cordialement à vous.

C.A.

le 6 juin 1933

Dr A. Morisset,
secrétaire du Conseil des ministres,
Québec

Cher docteur,

L'amour filial est un noble sentiment, mais je crois que la critique littéraire, à condition de s'exercer dans le domaine qui lui est propre, a aussi ses ~~risques~~ ^{risques}. J'ai dû parler des vers de votre père parce que c'est à leur sujet que ne niais d'abbé Danjuraud écrivait ses plus criantes bêtises. Je suis cependant resté sur le terrain proprement littéraire et, quelque estime que je vous porte, je ne vois pas la raison d'être de ~~votre~~ protestation, qui d'ailleurs se fonde surtout sur cette expression de "crottin de Malherbe" que vous semblez n'avoir pas comprise. Votre frère d'Ottawa, encore plus réchauffé que vous, m'a adressé une lettre d'injures qui dénote un véritable déséquilibre mental et à laquelle je ne répondrais pas: vous pourrez, si cela vous fait plaisir, lui communiquer cette réponse, que j'ai retardée à dessein pour être bien sûr d'en bien mesurer les termes.

Respectueusement à vous,

(Olivar Asselin)

Montréal,
le 6 juin.
1938

Cher ami,

Je viens seulement d'apprendre que vous venez d'éprouver un deuil et je vous prie de croire à ma sympathie. Je me souviens très bien de votre frère Auguste qui était venu deux ou trois fois à Strathmore avec vous. J'espère que sa mort a été aussi douce que possible.

Je reçois ce matin le Progrès du Jour contenant un article biographique

sur Jules, et même sur moi. Je
crois que tout y est sauf une date
de naissance... Si vous ne l'avez
pas, je vous l'enverrai.

Barbeau en a eu un dans la Presse
de samedi sur l'Anthologie et mon
amie Cécile Lamarre a aussi mis
un mot dans l'Avenir du Nord.

J'avais adressé un exemplaire à
Valdombre, au Canada, pour le re-
mercier de l'article dans Ombres
et clameurs, et aussi parce que je
croyais qu'il appartenait à la
redaction de votre journal. Il m'écrit
qu'il se ferait un plaisir de rédiger
une critique, mais qu'il ne le peut

sans votre autorisation. Vous seriez
donc bien aimable de communiquer
avec lui à ce sujet, si toutefois vous
le jugez à propos.

Croyez-moi toujours, cher ami,

Votre bien dévouée,

Thérèse Fourrier

P.S. Merci pour la reproduction et
l'envoi de l'Avertissement.



le 7 juin 1933

M. Jean-Marie Loranger,
Montréal

Mon cher Loranger,

Votre deuxième lettre, en somme, se borne à répéter vos injures à Grignon, provoquées je n'en disconviens pas mais marquées de certaines insinuations et allusions particulièrement viles, et à affirmer que je n'ai lu ni Galsworthy ni Roger Martin du Gard, ce qui est partiellement faux pour Galsworthy et totalement faux pour M. du G. Je ne vois donc pas pourquoi je la publierais, fût-ce pour le plaisir de démontrer que le snobisme, dans votre cas, fait beaucoup de tort au talent.

Puisque vous attachez du prix aux jugements littéraires de Léon Daudet, vous apprendrez sans doute avec intérêt qu'il vient d'écrire que Léon Bloy est un des grands écrivains français contemporains. Vous dites, vous, que l'auteur de cette indigeste épopée de la bourgeoisie catholique, les Thibaut (je fais exception pour le volume 2e, qui est vraiment bien), est le plus grand romancier contemporain, mais cela, c'est de la sottise, même si Théry le marxiste lettré, Henri Bidou le Paul Souday bien élevé, et quelques autres, ont émis la même opinion.

Pour le cas où la vérité des faits ne vous serait pas indifférente, j'ajouterais que la plupart des opinions

~~politiques et littéraires~~ que vous me prêtez sont de votre invention - surtout celles qui ont trait à Marie Le Franc, dont j'admire la poésie en vers et en prose, ~~et~~ dont les romans (sauf quelques pages comme celles qu'Albert Pelletier citait récemment dans le Canada) me paraissent médiocres.

A propos de Marie Le Franc, avez-vous seulement lu son "Inventaire"? Alors, comment pouvez-vous parler d'elle? Et savez-vous que, tout béotien que je suis, c'est moi qui l'ai découverte. Elle fut en effet ma collaboratrice au Nationaliste en 1905 et 1906, et comme je ne la voyais pas cher, et que le sentiment de la reconnaissance n'est pas étranger, je suis heureux de pouvoir aujourd'hui lui faire à l'occasion une publicité qu'elle mérite d'ailleurs largement.

Salutations.

O.A.

Cher Paul

Salina juin 9-1933

Mon cher Olivier j'ai recu ta lettre du
7 juin seulement ayant touché si différent
place j'avais vu la mort de ce pauvre frère
dans les pages de la presse le dimanche d'a-
vant vuistie ça été a Concordia tel qu'adressé
retourner a Topeka la ou il y a plusieurs famille
Saindon et ensuite a Kansas City de sorte que
un de nos neveu connaissant notre ad-
resse et sachant ma famille au Canada
me l'a renvoyé ici, Et la lettre de Decembre
a été trois mois en chemin Il me semble
que je t'avais écrit depuis que nous voud-
rions ici je ne sais comment ça pu arri-
ver, tu devais avoir notre adresse je
suis sûre, Et bien chère frère comme tu
-over-

Address John F. Gairdon

218 South 9 St

Salina, Kans



dis dans une famille nombreuse nous devons
nous attendre à ces réparations mais tous de
même c'est triste et si jeune ce pauvre pié-
re mais comme bien d'autres il a travaillé
dûre ce qui a certainement avancé ces jours.
Il est heureux que cette pauvre soeur est de
bons enfants pour lui aider et la consoler
dans sa grande perte quoique la connaissant
pas je sais qu'elle est bonne comme vous me
le dites tous. Eh bien ici nous commençons
à sentir les années mon mari ayant eu deux
paralysie la première s'a frappé par tous le
corps le 22 ne pensais pas qu'il reviendrait
le premier du mois d'oct et le 15 lorsqu'il reve-
mais un peu il en a eu un autre sa bouche
et un peu raide son côté gauche. Jambe et bras
na mémoire fais défaut pour quelques mi-
nute à la fois et revien normal à gain

comme tu vois c'est surprenant qu'il ait si
bien recouvrer tous de même car il a eu 70
ans passé dans Dec 14 - il regarde frais encore
son visage ne change guère, son teint est clair
et rosé et moi comme tu vois j'ai eu 60
ans le mois de mars passé je fais tous mon
ouvrage moi même ayant une maison de
sept chambre, j'ai un garçon ici dans le village
marié mais pas d'enfant les autres sont tous
disparsés nous avons fais de Lourdes pertes
les dernière années les recottes assez raisonnables
mais aucun prit et les taxes si haute et plus
sieurs pièce ont faillie et tous le monde ont
perdu les terre il n'y a plus de prix rien ne
se vent la recolle est toute finis je pense
la grosse gelée le mois de mars et les vend
chant vont prendre le reste c'est un très
grand territoire frapper la même chose
quand alentours d'autre state sont si
moiller que tous brûle dans l'eau.

vraiment ici ça n'est pas si sèche
mais c'est les vents chauds depuis si
longtemps nous avons une pluie aujourd'hui
et le vent recommence tous de
suite, Wilfrida et sa femme et deux de
ces filles mariées et leur mari etais ici
le premier de juin il sont tous vieux
Wilfrid est très maigre sa santé n'est
pas des meilleurs ses trois filles sont mariées
à des canadiens français très bon catholique
les parents du Canada. Il perde tous leur
recette aussi parceque Wilfrid est sur ^{notre} notre
terre aprésent C'est tous pour le moment
peuse cette pauvre écriture ça te prendra
bien une heure pour lire cela chers frère
mais que veux tu Nos meilleurs amities
à tous ta cher famille et à cette pauvre
soeur inconnue ta femme d'Angeles et
sa famille ta soeur et frere John et Annamaria



Librairie libre

LA PROBITÉ DE M. BRUCHÉS

(Cher René)

BOUCHERVILLE, 19 juin 1933

M. le directeur,
"Le Canada"
rue Saint-Jacques ouest,
MONTREAL.

Monsieur le directeur,

L'obligeance d'un ami me permet de prendre connaissance de l'article paru dans LE CANADA du samedi, 17 juin, sous le titre de "Vilenies journalistiques". Je ne m'étonne plus d'être pris périodiquement à partie par le rédacteur en chef de votre journal ou quelqu'un de ses collaborateurs. Très flatté de l'intérêt qu'on me porte, j'en arrive à me demander si je ne fais pas toujours partie de la maison... Evidemment, les procédés ne sont plus les mêmes.

Le rédacteur en chef du CANADA prend prétexte d'un propos mal rapporté pour énumérer une demi-douzaine de Canadiens français, dont lui-même, qui ont d'abord pratiqué le journalisme aux Etats-Unis avant de se faire une place dans la presse canadienne. M. Edmond Turcotte est du nombre.

J'ai rencontré une fois M. Turcotte et je ne suis pas le dernier à reconnaître son réel talent de journaliste. Que M. Turcotte se soit permis une "inoffensive plaisanterie" en souhaitant aux adversaires du CANADA, comme une corvée, la lecture de mon livre, Aux Marches de l'Europe, j'en ai souri tout le premier; et j'ai vu dans ce souhait la promesse d'un très grand succès de librairie. Je ne m'étais pas trompé. Mais le rédacteur en chef du CANADA a eu tort d'ajouter foi aux dires d'un mouchard. Je n'ai jamais tenu le propos rapporté par celui-ci et cité par celui-là, à savoir: "Turcotte... en voilà un dont l'affaire ne traînera pas. Nous sommes en train de constituer son dossier et mon frère Charles(sic) se charge de le faire renvoyer aux Etats-Unis!"

J'ai dit à peu près textuellement--je pourrais citer l'endroit et nommer le ou les mouchards: "M. Turcotte ferait mieux de se tenir tranquille. Il paraît qu'il n'est pas en règle avec l'Immigration canadienne. Si l'information est exacte, et celui qui me l'a fournie est habituellement bien renseigné, il serait facile de créer des embêtements à M. Turcotte. On m'a même conseillé de le faire et de recourir aux services de mon frère!" (Emile et non pas Charles).

Il n'a jamais été question de dossier et l'idée de vengeance--vengeance de quoi?-- n'est jamais entrée dans mon esprit en ce qui concerne M. Turcotte. Bien plus, hier encore, mon frère ignorait le premier mot de l'affaire. Je crois même qu'il ignorait la présence d'un M. Turcotte au CANADA.



Si, d'autre part, M. Louis Francoeur "réclame en toutes lettres" le 2 juin--cinq mois après les paroles qu'on me prête-- le rapatriement de M. Turcotte, rien n'autorise le rédacteur en chef du CANADA à établir une liaison quelconque entre mon prétendu propos et l'article du journaliste québécois. Encore un coup, et le parti conservateur sera en train de comploter contre la vie de l'estimable et modeste M. Turcotte! Mais M. Francoeur peut dire que le nom de M. Turcotte n'a jamais été prononcé entre nous.

J'ajoute en terminant qu'il faut avoir la conscience bien nette pour accuser son prochain de vilénie et prêcher le respect de l'étiquette professionnelle. Lorsqu'on habite une maison de verre... Quant à la modestie, n'insistons pas.

Connaissant la courtoisie qui a toujours animé la rédaction du CANADA et sachant combien le rédacteur en chef se pique d'être juste, loyal et modeste, je ne doute pas que vous acceptiez, M. le directeur, de publier intégralement cette lettre dans le prochain numéro de votre journal, sans qu'il me soit nécessaire de recourir aux moyens légaux.

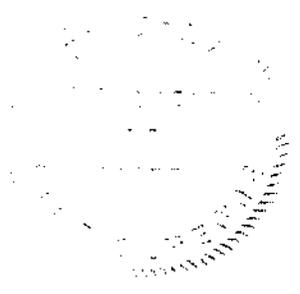
Recevez, M. le directeur, l'assurance de mes sentiments distingués.

P.S. Je me permets de vous prévenir en toute loyauté que j'enverrai copie de cette lettre à deux ou trois journaux de mon choix, si elle n'est pas publiée par LE CANADA dans un délai raisonnable.

||

A Clamer
Lettre de Québec

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]



CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

PROVINCE DE QUEBEC

24 Juin 1935

Cher ami

J'espère que vous et vos

collègues

travaillerez bien

ensemble

et que vous aurez

un succès

complet

Sans
doute

avec discernement
à dit, en j'élais occupé,
vous en j'élais à lire
dans ma bibliothèque le
"Journal de l'abbé Hémery"
Je vous prie d'agréer mes
excuses.

Madame Asselin a pu
vous dire par j'ai télégra-
-phe par mes amis à
signes bridi à Mont-
-real.

Amus
Monsieur Alphonse Asselin
H. G. Carro

LOUIS HAIRAN
44, RUE DE BRÉHOÏ
BRUXELLES

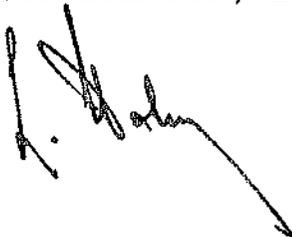
BRUXELLES, LE 26 juin 1933.

Monsieur Olivar Asselin,
Rédacteur en Chef du "Canada",
33, rue Saint-Jacques-Ouest,
MONTREAL.- Canada.

Cher Monsieur,

Voudriez-vous avoir la bonne obligeance
de me dire quels sont les auteurs français contemporains
qui ont le plus exactement observé les Etats-Unis et en
ont écrit le plus congrument ?

Agréé, je vous prie, Cher Monsieur,
avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les
meilleurs.



P.S.- Inversement, seriez-vous un inconvenient à m'in-
diquer les ouvrages manifestement superficiels ou
erronés ?

le 27 juin 1933

M. le Notaire L.A. Guimond,
3449, rue Saint-Denis,
Montréal

Mon cher Guimond,

Ma femme ayant dû partir pour la campagne la semaine dernière pour cause de santé, j'ai cru devoir prendre connaissance de votre lettre, afin de ne pas ajouter à ses soucis qui sont lourds. J'écris à l'instant même à M. Doré une lettre dont copie ci-jointe. Je vous conseillerai de voir Doré le plus tôt possible.

Bien cordialement à vous,

P.S.-

J'épingle à cette lettre un billet de \$2, vous voudrez bien m'excuser de ne pas mettre \$100, car mes finances à moi-même sont en bien mauvais état. Consolidées jusqu'ici, mes dettes s'élèvent à \$7,500 exactement. C'est en très grande partie le résultat de vieux endossements.

Le 27 juin 1933

A M. le Secrétaire du
ministère de la Voirie,
Québec

Monsieur le Secrétaire,

Vous trouverez ci-jointe une lettre à l'adresse de votre ministre. Si l'honorable M. Perreault doit visiter prochainement la Gaspésie, il serait bon, je crois, de lui envoyer immédiatement le passage de cette lettre touchant certains arrangements nouveaux à conclure avec Miss Shackleton.

Respectueusement à vous,

O.A

le 27 juin 1933

l'honorable M. Ferrault,
ministre de la Voirie,
Québec.

Mon cher Ministre,

Aux termes de votre entente avec la direction
du Canada, j'ai fait, du 10 juin au 24 inclusivement, ces deux
dates comprises, un voyage en Gaspésie en vue de la rédaction
d'un nouveau guide du touriste pour cette région. J'étais
accompagné de M. R.A. Neilson, attaché à l'École d'architecture
de l'Université McGill, ^A Jacques Rousseau, professeur adjoint de
sciences naturelles à l'Université de Montréal. Nous voyageons
dans une auto appartenant à M. Paul Asselin, reporter à la
Presse, qui la conduisait. Nous avons visité en route le Jardin
Zoologique de Charlesbourg, la région s'étendant au sud de Saint-
Alexandre (Kamouraska) et de la Rivière-du-Loup, jusqu'aux
Étroits et à Sainte-Rose-du-Défilé, ainsi que l'Île-aux-Grues,
l'Île-aux-Oies et quelques autres coins de pays. La rédaction
de mon travail vous sera soumise d'ici trois mois et mon compte
présenté à la Cie de Publication du Canada.

J'ai noté en chemin certaines améliorations
à faire à la route Perron sur la Côte gaspésienne et ces notes
vous seront soumises d'ici quelques jours.

J'ai le plaisir de vous dire que sur ce chapitre je suis d'accord avec l'ingénieur compétent M. Adam, consulté sur place. Sur un travail peu coûteux à exécuter entre Mont-Joli et Sainte-Luce par le même rang de Sainte-Flavie, j'aurais voulu consulter M. Guay, de Mont-Joli, mais il était absent pendant plusieurs jours. Au Rocher-Perisé j'ai rencontré Miss Shackleton, que vous m'avez suggéré de voir. Cette dame m'a dit que vous lui aviez commandé pour le quai un certain nombre de peintures à l'huile et de fusains. Nous avons convenu ensemble, après mûre réflexion, que pour le Rocher-Perisé et les environs il suffirait d'acquiescer quatre peintures de paysages et d'une demi-douzaine de fusains ^{aux ci} représentant surtout des types de pêcheurs ou des scènes de pêche; les autres sujets de tableaux (peintures) devraient être pris sur d'autres points de la côte où Miss Shackleton pourrait dessiner également des types d'habitants, hommes, femmes ou enfants. Si vous acceptez cette idée, Miss Shackleton aura bientôt terminé son travail au Rocher-Perisé et je suggérerais que, en complément des arrangements financiers déjà ^{conclus} avec elle, il lui soit alloué des frais de déplacement à l'est

jusqu'à Port-Daniel, au retour jusqu'à Sainte-Anne-des-Monts, en l'obligation où elle serait probablement de passer plusieurs jours à un même endroit, elle pourrait voyager d'un lieu à l'autre en taxi, ce qui serait plus économique. De toute façon, la locomotion ne devrait pas lui coûter en tout plus que \$25 à \$30. Je lui ai suggéré des arrêts à Caspé, à la Grand-Grave, à Mont-Louis, au Mont-Saint-Pierre, à La Madeleine. De Sainte-Anne-des-Monts, Miss Shackleton reviendrait à Québec suivant les arrangements intervenus entre vous.

J'ai dit à Miss Shackleton que je vous écrirais dès mon retour à Montréal et que vous lui répondriez directement. Comme vous êtes présentement ou que vous devez être bientôt de passage au Rocher-Perisé, j'envoie à l'intéressée la partie de cette lettre qui la concerne, afin qu'elle puisse obtenir de vous les autorisations nécessaires, si vous jugez à propos de les lui accorder.

Veuillez croire, Monsieur le Ministre, aux meilleurs sentiments de

Votre tout dévoué serviteur,

O.A.

June 27th, 1933

Miss Kathleen Shackleton,
Percé Rock House,
Percé

Dear Miss Shackleton,

Herewith-enclosed please find an excerpt from a letter which I am writing to the Minister to-day. As he left a few days ago ^{on} ~~for~~ a salmon fishing trip, in the course of which he will probably stop at Percé, I thought I had better not to suggest that you would have to pay double board after your departure from Percé as far as Sainte-Anne-des-Monts. It is a point which you will no doubt prefer to discuss with him.

Your most respectfully,

(Oliver Asselin)

le 28 juin 1933

A S.E. M. Carroll.
Gouverneur de la province de Québec,
Québec

Cher Ami,

Quand je me suis présenté chez vous, j'avais momentanément oublié que j'observais l'heure de la campagne, d'où je venais. En route pour le comté de Lotbinière avec un de mes fils et un M. Rousseau, professeur adjoint de botanique à l'Université de Montréal, avec qui j'avais fait le voyage de la Caspésie, je voulais vous saluer au passage. Vu l'heure insolite et ma tenue, votre domestique était parfaitement justifiable de nous voir d'un oeil soupçonneux. Quand j'ai eu réfléchi à mon erreur, j'ai songé à vous faire mes excuses. Je me suis dit ensuite que, m'étant présenté à l'heure du sommeil (10 h. moins le quart!) je ferais peut-être aussi bien de laisser dommir l'incident en attendant de pouvoir en rire avec vous. Votre aimable billet me permet de vous apporter mon explication. Désormais, je suis partisan de l'heure du Bon Dieu. Mes respects à Madame Carroll, je vous prie.

Votre serviteur dévoué,

P.S.-

La presse du travail m'oblige
seule à dicter.

le 28 juin 1933

M. l'Italien,
maire de Trois-Pistoles.

Cher Monsieur l'Italien.

Lors de mon voyage à Trois-Pistoles, il m'a fallu, après avoir payé ma taxe, recourir aux services du plombier Bilodeau, de M. Charles Belzil et de M. Antoine Ricoux, pour se procurer le service de l'eau. Un gravier amené par la conduite avait obstrué son embranchement et cette obstruction nous a obligés à lever le tuyau de la rue à la maison. Vous ne trouverez pas déraisonnable que je vous réclame le prix du travail et la remise en état du terrain; c'est peu de chose mais je crois rendre service à la Municipalité en la mettant en garde contre des négligences qui lui coûteront un jour ou l'autre beaucoup plus cher. Je serai probablement de nouveau à Trois-Pistoles vers le 15 juillet et débattrai avec vous le chiffre de l'indemnité.

Vous me permettez de vous signaler aussi l'injustice qu'il y a, de la part de la Municipalité, à retarder l'éclairage des ~~lignes de la gare~~ ^{la route littorale} jusqu'à la fin de juin quand les contribuables de la ville proprement dite ont ce service tout au cours de l'année et que tous les contribuables indistinctement paient le même impôt.

Cette inégalité de traitement est d'ailleurs illégale et je suis sûr qu'il suffira d'y attirer votre attention pour qu'elle ne se répète pas à l'avenir. Nous étions plusieurs familles à la grève dès le 20 juin, et le soir on ne pouvait se risquer sur la route sans s'exposer à des accidents.

Enfin, le souci que vous avez du bon renom de Trois-Pistoles vous fera jeter les yeux sur l'état où reste le rebord de la route entre le pont et la Grève. Cette lisière de terrain n'est plus comme autrefois un déneigeoir, mais les mauvaises herbes y croissent si abondantes et si vigoureuses que vous tiendrez sans doute à y faire donner de temps en temps un coup de faux. C'est le moins que vous deviez aux touristes que l'on invite à visiter Trois-Pistoles, et surtout aux contribuables de la Grève, qui présentement ne reçoivent absolument rien pour leurs taxes, à l'exception des travaux absurdes ~~que l'on est~~ en voie d'exécution à l'extrémité ouest de la route.

Autre sujet. Je crois vous avoir dit l'année dernière que l'évaluation de \$1800 attachée à notre propriété me semblait excessive. Je constate par le compte d'impôts de cette année qu'elle n'a pas été abaissée. Cette maison n'a pas le chauffage central et le haut n'en est pas fini. Ma femme l'a payée \$600 exactement. Nous ne la vendrions certainement pas pour \$1800, mais ce n'est pas une raison pour la coter à ce chiffre, quand toute la propriété,

chez vous n'est pas évaluée à plus des trois-cinquièmes de sa valeur réelle ou de ce qu'elle a coûté. Je crois que \$1500 serait une évaluation raisonnable: qu'en pensez-vous? La propriété appartenant à ce femme, celle-ci devrait signer cette lettre elle-même mais en son absence je signe et elle contresignera ce qui ~~lui~~ donnera ^{à la lettre} ~~exactement~~ la même portée. Je vous serais reconnaissant de communiquer à vos estimés le passage qui les concerne.

En vous félicitant des démarches que vous avez faites et des mesures que vous avez prises pour faire connaître Trois-Rivières à la jeunesse anglaise d'Ontario, je me sousscris,

Monsieur le Maire,

Votre tout dévoué serviteur,

Q.R.

Q.A.

Montreal 28 juin / 33

M. Léon Casselin

Mon cher Monsieur Casselin

Le jour même de l'arrivée de
cette à M. de Casselin, j'ai eu l'appel de la Com-
mission scolaire

Et j'ai travaillé à la distribution de chan-
bons. Il y a 6, 7 jours de ça que j'ai fait, la
distribution devant être effectuée dans 6
7 jours.

J'ai dû emprunter à mes voisins jusqu'à
rien. Et mes deux voisins... me sont corri-
vies jette à temps, ne sachant plus au tra-
ver de quel genre j'étais, pour me maintenant
juste de la faire.

Et le 30 je compte de recevoir
comme elle ont fait vite... tout pour
la chambre (je suis revenu à 3449 \$ de plus
après promesse de paiement) tout en une
faute de vouloir pour un jour... à la res-
taurante... de j'ai existé dans une certaine mesure
après celle-ci.

Encore de l'emploi v. o. / merci pour tout.

R. Le Guenou

Montreal, ce samedi

1944

M. Oliver Asselin
111 St. Charles
Montreal.

Cher monsieur Asselin,

Voici un article très long. Vous ferez les coupures que vous jugerez bonnes. Mais l'ouvrage que vous m'avez fait lire me paraît si important que je n'ai pu m'empêcher de faire long, à sa manière.

Je veux croire que vous avez passé des jours ensoleillés et pas trop chauds près de la mer.

Ma situation n'est pas pire. Nous avons quelques pensionnaires, ce qui nous permet de respirer dans ces grandes chaleurs. Maintenant ce votre fils dispose d'un auto pourquoi ne venez-vous pas nous voir, n'importe quand? Votre visite est toujours attendue et nous plaira beaucoup, vous le savez bien.

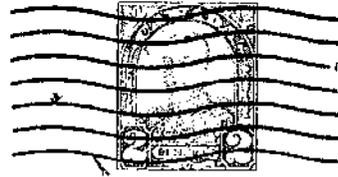
Je relis à petites doses la Relève du matin qui est une très belle chose.

Nos meilleures salutations de ma femme et de moi.

Val Dombre



CANADA
POST CARD - CARTE POSTALE



Mrs. Olivier Asselin
Redacteur "Le Canada"
330 West Rue St Jacques
Montreal,

Cher Monsieur,
Etu pharmacien qui
voudrait se faire aider nous supplie de
lui trouver la juste traduction de l'expres-
sion "Pine Fruit Juice". Vous nous ren-
driez un grand service et termineriez
une longue discussion. Sincèrement.

Albert Dugal,
Pharmacie Mont Plaisant,
1385 Green Ave, Westmount

le 5 juillet 1933

M. Albert Dugal, pharmacien,
1385, avenue Green,
Westmount

Monsieur,

En lisant dans l'encyclopédie ce qui se rapporte à la lime (ou limette) et au limon, et en me fondant sur la science personnelle que je crois avoir de la nature de la lime, j'incline à croire que l'on pourrait dire, en prenant le fruit pour le jus, limette, et qu'on pourrait également dire en évitant la confusion présente par le mot limon: jus de limettier. Ne prenez cette opinion qu'à titre provisoire, cependant: je soumettrai votre question à des amis dont je prise le jugement plus que le mien, en ces matières.

Bien respectueusement à vous,

D.A.

P.S. - Si le fruit est exclu, on dirait le jus: lime-jus.

le 5 juillet 1933

M. Louis Habran,
44, rue du Beffroi,
Bruxelles

Cher Monsieur,

Parmi les ouvrages sur les Etats-Unis qui me paraissent avoir le plus de valeur, obscurs en son genre, depuis Tocqueville, je citerai de mémoire: Outre-mer de Bourget, pour une psychologie assez juste quoi qu'en on ait dit; un bon reportage de Jules Huret, déjà vieux de 25 à 30 ans; les livres d'André Siegfried et de Lucien Romier. L'ouvrage de Siegfried est particulièrement recommandable. Je classerais comme surferfiels la plupart de ceux que je ne mentionne pas. Il se peut que j'en oublie et de très importants, bien que je les aies à peu près tous lus. S'il m'en revient d'autres à la mémoire, je vous les indiquerai. A l'instant même, par exemple, je me rappelle une grande machine de Paul Adam un peu catapultueuse mais contenant de belles pages sur Pittsburg. Je songe aussi au pamphlet de Duhamel, qui pour l'humaniste est la vérité même. Chose curieuse, la plupart des conférenciers de la Fondation Hyde, depuis le premier, Ferdinand Brunetière, n'ont

rien écrit sur les Etats-Unis, du moins qui vaille.

Croyez, cher Monsieur Habran, aux meilleurs
sentiments de

Votre tout dévoué serviteur,

C.A.



CABINET DU MINISTRE
DE LA VOIRIE ET DES MINES
PROVINCE DE QUEBEC

Donné Gaspésie

QUEBEC, 6 juillet 1933

M. Olivar Asselin,
Le Canada,
33 St-Jacques Ouest,
MONTREAL.

Cher M. Asselin,

J'ai été tellement occupé toute la semaine à mon bureau ici que je n'ai pu répondre à votre lettre du 27 juin. Je dicte cette lettre à mon secrétaire au Château Frontenac quelques minutes avant mon départ pour la Gaspésie.

J'accepte les suggestions que vous faites au sujet de mademoiselle Shackleton. Je la verrai en Gaspésie et m'entendrai avec elle.

Veillez me croire

Votre tout dévoué,

R. Laframboise

11.

AMÉDÉE GEOFFRION

AVOCAT, C. R.

BARRISTER AND SOLICITOR, K.C.

615 EDIFICE POWER BUILDING
107 CRAIG O.

MONTREAL, 8 juillet 1933

Monsieur Olivar Asselin,

Rédacteur en chef du Canada,

En ville

Mon cher Asselin,

Votre article de ce matin intitulé: NOTRE CHOIX est fort bien tapé.

Permettez-moi de vous féliciter, en outre, de la bonne rédaction générale du Canada, depuis que vous en avez pris la direction. Vous vous êtes entouré de collaborateurs qui savent manier la plume, notamment Turcotte, des Hameaux, Albert Pelletier, Valdombre et L.P.

Je vous serais très obligé si vous vouliez bien me dire quelle est la violette qui se cache sous les initiales de L.P.. A votre école, ce jeune journaliste ira loin.

Le choix des reproductions me semble aussi ne laisser rien à désirer.

Je ne vous vois pas souvent, mon cher Asselin, mais je vous assure que vous occupez toujours une place d'honneur dans mon coeur et qu'il m'est très agréable de passer, chaque matin, une heure avec vous.

Je vous serre cordialement les deux mains.

Amédée Geoffrion

le 10 juillet, 1933

M. Amédée Geoffrion, c.r.,
En Ville

Cher Monsieur Geoffrion,

Un mot à la hâte pour vous dire que je suis particulièrement sensible à vos éloges et que notre collaborateur L.P. est M. Lucien Parizeau, un jeune homme de 23 ans qui a énormément de connaissances, de talent, de sens critique et qui, comme vous le dites, fera son chemin. Je m'absente samedi pour trois semaines. Si d'ici là mon fils Paul (qui a une auto) peut venir me conduire, j'irai certainement passer quelques heures avec vous.

Mes respects à Madame Geoffrion, bien cordialement à vous.

C.A.

le 10 juillet 1933

M. Claude-Henri Grignon,
Sainte-Adèle

Cher Ami,

Je reçois à l'instant votre lettre. Je ne sais si j'aurai le temps de lire l'article qui l'accompagne, car je pars en vacance vendredi prochain, ma santé n'est pas très bonne, et je suis très en retard dans mon travail. Parizeau, qui le lira, est bien disposé à votre égard et vous mettra certainement en bonne place comme je l'aurais fait moi-même. Vous m'avez demandé des ouvrages français et j'ai commencé par le Relève du matin. Quand vous pourrez consacrer un article à Montherlant, nous en serons très heureux. On commence à vous trouver rare, au Canada. Votre article sur l'Anthologie sera probablement coupé en deux ou trois.

Mes respects à Madame Grignon, cordialement à vous,

C.A.G.

le 10 juillet, 1933

M. L.A. Guimond,
Montréal

Mon cher Guimond,

J'ai reçu en son temps votre billet du 28. Je ne pourrai malheureusement rien faire de plus avant mon départ pour mes vacances, fixées/péremptoirement pour samedi prochain. J'ai écrit de nouveau à Doré pour vous recommander. Pourquoi ne pas lui demander de passer l'examen d'admission à l'enseignement? Je suis sûr que vous subiriez cette ~~épreuve~~épreuve avec succès.

J'inclus \$5, seulement pour vous montrer que je ne suis pas insensible à vos misères. Je vous assure que je ne suis pas riche moi-même. J'ai consolidé dernièrement toutes mes dettes résultant d'endossement ou autres; elles s'élèvent à près de \$8,500. Il me faut payer cela à même mon salaire. Nous finirons certainement par trouver quelque chose qui vous convienne.

Amicalement à vous,

Donna C. G. G.

le 10 juillet 1933

Mlle Kathleen Shackleton,
au Bocher-Percé

Chère Mademoiselle Shackleton,

Je vous envoie copie de la réponse de M. Perreault à ma lettre du 27 juin, que je vous avais communiquée. Je suis heureux que votre affaire s'arrange à votre satisfaction et j'espère que le séjour de la Gaspésie continuera ^{ra de} à vous être agréable.

Bien respectueusement à vous,

C.A.



le 11 juillet 1933

L'honorable H. J. E. Perrault,
ministre de la Voirie et du Tourisme,
Québec

Monsieur le Ministre,

Comme j'avais convenu de le faire, j'ai l'honneur de vous adresser un mémoire de quelques améliorations qui me sembleraient de nature à augmenter considérablement le charme de la route littorale de Gaspé.

Veillez croire, Monsieur le Ministre, aux meilleurs sentiments de

Votre tout dévoué serviteur,

O.A.

POSTES D'OBSERVATION A AMENAGER SUR LA ROUTE

DE MATANE A GASPE.

1. A gauche, environ 3/4 de mille à l'est de la borne millaire 188, en face d'une maison à deux étages en bois nature, étayée sur le devant. Droit de passage et de circulation à acquérir, ainsi qu'un emplacement dominant une petite plage au-dessous et le littoral en amont et en aval.
2. Quelques arpents passé la borne millaire 186 et le ruisseau à Sem, au sommet de la côte à droite. Droit d'accès et de circulation à acquérir. Petite plage dans le voisinage. (A la rigueur, omettre cette indication si elle est acceptée.)
3. Sur la gauche, entre La Tourelle et le Ruisseau-au Castor.
4. A gauche, à 1/2 mille du Pont-des-Passeux. Droit d'accès et de circulation à acquérir et terrain à déblayer.
5. A gauche, au sommet de la côte, un peu moins d'un mille passé Marsouis.
6. A droite, près de la borne 116, avant Mont-Louis. Droit d'accès et de circulation à acquérir.
7. A 2 milles 1/2 passé la Grande-Madeleine, au sommet de la côte, vis-à-vis un gros bouleau blanc qui s'élève à gauche. Elargissement de la route à droite ou à gauche suffira.
8. Environ deux milles plus loin, près d'un pont, au-dessus d'une belle gorge boisée qui débouche sur la mer.
9. Près de la borne 85, au-dessus d'une gorge boisée.
10. A gauche ou à droite au sortir de Cloridorme.

11. Aux environs de la borne 67, près de Saint-Yvon.

12. A gauche, passé l'Echourie, en gagnant la Petite-Rivière-au-Renard et en arrivant au sommet de la côte. Elargissement de la route suffira.

13. A l'extrémité du cap de Gaspé, dès que la route du Cap-aux-Os et de la Grande-Grave aura été aménagée jusque-là.

14. A la cataracte des Métis, sur la rive droite, près de la centrale électrique. (Cette chute est un des attraits de la région et, plus facile d'accès, elle attirerait beaucoup de touristes. On peut y accéder de Mont-Joli ou du pont du Grand-Métis).

A la Rivière-à-la-Martre, voir s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir du gouvernement fédéral droit de circulation autour du phare, placé sur un coteau très élevé, et droit d'accès par la route qui y conduit.

A droite, au Gros-Morne, voir si on ne pourrait aménager pour les piétons certain sentier qui conduit au sommet de la falaise entre deux caps.

AUTRES SUGGESTIONS.

On améliorerait grandement l'apparence de la route en faisant jeter de place en place de la graine de fleurs sauvages. L'ingénieur de secteur, que j'ai vu à Gaspé, trouve cette idée excellente et facilement réalisable. Il dit qu'on a laissé le long de la route, de place en place, des débris de bois utilisés

dans la construction des ponts ou autrement; il y aurait lieu de les brûler et de les remplacer par des fleurs. Les endroits à embellir se trouvent particulièrement entre la Rivière-à-la-Martre et Marsouis; au sommet de la côte qui précède le Ruisseau-à-Arbour; entre les bornes millaires 80 et 79, près de la Grande-Vallée; le long de la côte entre l'Echourie et la Petite-Rivière-aux-Renards. Si cette expérience réussit, il y aurait lieu de pratiquer la même amélioration sur certains autres points.

Certains viaducs en bois semblent dangereux. L'imprudence d'un fumeur pourrait y allumer des incendies qui interrompraient la circulation pendant plusieurs jours. La direction de la Voirie a elle-même affiché à l'entrée de certains d'entre eux: 3,000 livres seulement, ou quelque chose de semblable. On augmenterait grandement la sécurité et la beauté de la route en remplaçant graduellement ces ponts par des structures en béton comme celles qu'on a déjà érigées, si je ne me trompe, entre la Rivière-à-la-Martre et Marsouis.

L'ingénieur de Gaspé me dit qu'il en coûterait seulement \$7,000 ou \$8,000 pour faire prolonger jusqu'au phare de Gaspé la route du Cap-aux-Os et de la Grande-Grave. Cette extension ouvrirait aux touristes une des plus belles parties de la côte, actuellement escamotée par l'utilisation de la route de raccourci qui va de la Rivière-au-Renard à Saint-Majorique.

La route de Mont-Joli à l'église de Sainte-Luce, par le troisième rang de Sainte-Flavie et de Sainte-Luce, présente un des plus beaux points de vue de toute la côte.

Pour permettre de jouir de ce point de vue, il faudrait, d'accord avec la municipalité intéressée ou autrement, selon qu'il y aura lieu, améliorer 4 ou 5 milles de route à l'ouest de Mont-Joli, et sur la route, à 1 mille 1/2 environ de cette ville, aménager un poste d'observation.

Le touriste ressent souvent le désir de se baigner en mer. Il y aurait peut-être lieu d'indiquer de la route les plages les plus accessibles, les plus agréables et les mieux pourvues de commodités naturelles. Elles ne seraient d'ailleurs pas forcément nombreuses. Outre celles que l'on rencontre en amont de Sainte-Anne-des-Monts et sur la baie des Chaleurs, je pourrais en indiquer au moins trois ou quatre dans le voisinage des postes d'observation à établir.

(OLIVAR ASSELIN)

Montréal, le 11 juillet 1933.



"PERCÉ ROCK HOUSE"
PROPRIETOR, A. BISSON

PERCÉ, P.Q., July 12^e 1933.

Pardonnez-moi - Frère Thérèse
que je n'ai pas écrit à vous,
(mon langage est terrible mais

si je ne connais pas un mot
je mettrai un mot au plus)

Merci tout pour ma poudre
"compact" et vos remontrances
très charmantes!

Aussi pour les deux lettres
Depuis deux jours de questions

11
d'automobile est finis. J'attends
une lettre de Mr. Hall Kelly
de son 'camp' où M. Penault
peut à ce moment.

Mr. Penault a écrit à
l'ingénieur le gouvernement des
comtés Compi et Bonaventure
- et cet homme m'a téléphoné
hier à dire qu'il est prêt.
Quand je suis prêt!

Malgré mon cheque est
~~très~~ très en retard je ne

peut pas parler pour

la Rose. Cependant j'ai

une lettre de Mr. Pigeon hier



"PERCÉ ROCK HOUSE"
PROPRIETOR, A. BISSON

PERCÉ, P.Q.,193.....

III

et il de dit que ce "choque"
et en route à moi
Nous verrons!

M. Louis - Philipp Robitaille
(Le Tribune "Ste-Anne") a passé
plusieurs jours ici - lui m'adressant
peu de temps et à l'heure
non croquis de votre projet
les lui! Il écrit sa lettre
à la fin de son journal
sur Percé -

Voici des nouvelles pour votre
journal!

Mon neveu - Eddie Shackleton -
le second fils de mon frère
(l'ajouté in Ernest Shackleton)
Ernest "America" et tout
de semaine par "Empire of
Britain" pour 10 jours.
Il est "advance agent" pour
~~le tome des~~ ~~intéressés~~
Empire School Tour à Canada
avec Labrador. Charmant garçon
C'est lui qui me le manquait.

Après mes autres affaires,

M. Buzon à me visiter

à Québec quand je pour

pour la voir et peut me

donner des idées - for leg was



"PERCÉ ROCK HOUSE"
PROPRIETOR, A. BISSON

PERCÉ, P.Q.,193.....

Y

ne donnez encore une liste
des spécial mes que vous
préférez? S'il vous plait?

J'ai fini un panorama
(fine stéréo) de Percé

J'ai suate pe bœufs (par arcs a
contour a Percé)
le temps est très agréable

Pardonnez-moi. Bonne nuit.

Mes amities

Kathleen

M. P. Maillat est
rue à coup
de Maillat-
Kelly

Perce Rock House
A. Bisson
Percé, P.Q.
193.....

le 13 juillet 1933

R.F. Laurent,
chez Les Frères Hospitaliers de
Saint-Jean-de-Dieu,
Ahuntsic

Cher Frère Laurent,

Je suis passé l'autre jour pour vous saluer, mais on m'a dit que vous étiez à Québec. Je ne pourrai jamais m'acquitter envers votre petite communauté de ce qu'elle a fait pour mon frère Auguste. En attendant que je vous témoigne ma reconnaissance d'une façon plus satisfaisante pour moi. Je vous prie de bien vouloir accepter le chèque ci-joint dont je triplerais volontiers le chiffre si mes moyens me le permettaient. J'inclus à l'intention de ce brave M. Bétrín un chèque de \$10 que vous voudrez bien lui remettre avec mes remerciements et ceux de la famille.

Croyez, cher Frère Laurent, à la gratitude
de votre tout dévoué serviteur,

P.S.-

Le chèque est destiné à la communauté et non pas au comité civil.

le 14 juillet 1933

Mlle Kathleen Shackleton,
au Rocher-Percé

Ma chère cousine,

Je ne vois pas quel avantage il y aurait à vous suggérer le sujet de vos prochaines esquisses: l'artiste doit laisser parler à l'occasion ses préférences. Je pars dans quelques heures pour un séjour de trois semaines à Trois-Pistoles. J'ai grand besoin de ce repos, car je n'ai pas été bien portant depuis mon retour de la Gaspésie.

Bien cordialement à vous,

C.A.

OEUVRES DE NOTRE - DAME DE LA MERCI



DIRECTION DES FRÈRES HOSPITALIERS
DE L'ORDRE DE SAINT JEAN DE DIEU.

"Mes frères, faites vous, du bien à vous mêmes."

*(Archevêque de saint Jean de Dieu, demandant l'annexion pour ses pauvres. Fondateur de l'ordre hospitalier
qui porte son nom, se saint a été déclaré par le pape patron ecclésiastique de tous les hospitaliers.)*

Montréal 14 juillet 1933

HÔPITAL NOTRE-DAME DE LA MERCI
BOULEVARD GOUIN, MONTRÉAL

Monsieur Olivar Asselin,
Directeur du Canada,
En Ville,

Cher Monsieur Asselin,

Que j'ai regretté d'avoir manqué votre visite ! Evidemment, j'ai joué de malheur. Avant mon départ, j'avais préparé quelques lignes pour accuser réception du magnifique saumon envoyé à "vos petits frères de la Merci". Et voici qu'au moment de partir pour Québec, à la chasse..... aux vocations, mon dactylographe est absent. Personne pour taper ma prose et la rendre au moins lisible ! C'est ce qui fait que je n'ai pas même eu la reconnaissance..... de l'estomac !

Mais, vous le savez, nous avons l'autre qui vaut infiniment mieux : celle du cœur ! De grâce, cher monsieur Asselin, n'intervertissez pas les rôles, et ne parlez jamais de reconnaissance envers nous, car toujours, nous n'avons fait que notre devoir. Et notre dette, elle subsiste toujours ; j'ai bien peur que vous ayez fait là un placement à fonds perdus. Heureux encore si nous pouvons en solder les intérêts !

Vous savez que les portes de l'Hôpital de la Merci vous sont toujours grandes ouvertes. La chambre que vous connaissez bien vous attend lorsqu'un moment de loisir vous permettra de venir vous reposer et faire un séjour "chez vous" sur les bords de la Rivière des Prairies. Son accès facile, par une porte privée, vous mettra parfaitement à l'aise.

Au nom de vos petits frères, et de nos pauvres malades, nous vous réitérons, cher monsieur Asselin, l'expression de notre très vive gratitude, et nous vous prions de nous croire, vos bien dévoués serviteurs en N.S.,

LES FRÈRES HOSPITALIERS DE ST-JEAN DE DIEU.

par le Prieur :

J. Laurent

OEUVRES DE NOTRE - DAME DE LA MERCI



DIRECTION DES FRÈRES HOSPITALIERS
DE L'ORDRE DE SAINT JEAN DE DIEU.

Mes frères, faites-vous du bien à vous-mêmes.

*(Paroles de saint Jean de Dieu, demandant l'aumône pour ses pauvres. Fondateur de l'ordre hospitalier
qui porte son nom, ce saint a été déclaré par le pape Pie IX patron, coadjuteur, de tous les hôpitaux.)*

Montréal le 15 juillet 1933

HÔPITAL NOTRE-DAME DE LA MERCI
BOULEVARD GOUIN, MONTRÉAL

Monsieur Olivar Asselin,
Directeur du "Canada",
En Ville .

Cher monsieur Asselin,

Au moment où je m'en vais vers vous, voici que vous m'arrivez. Je ne vous dirai pas que je suis surpris, je connais si bien votre grand coeur . Et certes, nous n'avions pas besoin d'un petit "bleu" pour nous exprimer ce que vous ressentez envers ceux qui vous considèrent toujours comme leur protecteur puissant . Il y a longtemps que vos actes parlent en votre faveur !

Encore une fois, cher monsieur Asselin, ne parlez pas de reconnaissance : vous empiétez sur notre terrain . Si vous saviez comme nous étions tous heureux de nous presser près de vous au moment de l'épreuve!

J'accepte votre " petit bleu ", et j'espère qu'il verra tout en rouge dans nos bonnes oeuvres . Vos intentions seront respectées . En mon nom, au nom des miens, et de monsieur Pétrin, un cordial merci, pour votre si généreuse offrande .

Toujours bien vôtre,

J. Laurent
Archives de la Ville de Montréal

Vallouet, 18 juillet, '33

Cher Monsieur Lefevre,

Tout dernièrement le "Canada" publiait l'article que voici. Vous reconnaîtrez les initiales O. A. depuis longtemps et j'ai raison de croire que cet article vous vint et vint pour vous; dans l'automne de 1932 le Club des opposants topographiques donna un banquet à l'hôtel Place Viger, au nombre des invités, L'hon. David, Capet, Fugère, Arsenault et al. L'initiative de dire que le discours d'Arsenault, bon et d'esprit, fut le chef de cette charmante soirée. Arsenault trouva moyen et d'une manière fort agréable de mentionner les noms de Lefevre et Vallu. Comme étant des types pouvant faire la leçon à lieu des journalistes. Il paraissait que, en ce temps-là, Lefevre était une "encyclopédie ambulante". Arsenault lui se présenta que ce même type doit être toute une bibliothèque... J'ai cru que l'article en question vous intéresserait si par hasard il vous avait échappé.

Avec mes meilleurs souhaits,

Fidèlement à vous

A. M. Steele

(Chez le porteur Blaser,
Vallouet, P. 2.)



*pas
classé*

CABINET DU MINISTRE
DE LA VOIRIE ET DES MINES
PROVINCE DE QUEBEC

QUEBEC, 19 juillet 1933

M. Olivar Asselin,
Trois-Pistoles,
TEMISCOUATA.

Cher M. Asselin,

A mon retour de la Gaspésie je trouve votre lettre du 11 courant avec un mémoire suggérant certaines améliorations sur la route de Gaspé. Je vous remercie de ces suggestions que je vais étudier de suite avec l'ingénieur de ce district.

Veillez me croire

Votre tout dévoué,

J. L. Perault

Montréal, 2^e juillet 1933

M^r Olivier Asselin.

Cher ami :-
(Je suppose que) ai le droit de vous appeler
ainsi, puisque vous m'avez appelé votre ami.)

Je me permets de vous faire perdre
quelques minutes de votre temps, mais
cela est votre faute, comme vous pouvez
le constater par la lettre que j'ai reçue
d'un de vos anciens employés et que
je me permets de vous envoyer. Si
vraiment vous avez parlé de moi
en termes aussi élogieux, je vous
remercie de la bonne opinion que vous
avez de moi; mais je vous assure que
vous avez exagéré, car je connais un
bon nombre de types qui pourraient mieux
être qualifiés, beaucoup.

Quelques jours, il me faisait beaucoup plaisir plus vous veniez des temps à l'autre, autrefois, et je regrette que les circonstances de la vie ne me le permettent plus, car j'ai toujours gardé un bon souvenir de vous. Tous les matins en levant le "Canada", je regarde toujours à la page officielle s'il y a pas quelques changements, en fait toujours en l'air. Je me rappellerai longtemps les compliments que vous adressiez au bonhomme Hardy et surtout à notre discours que vous avez prononcé à Taché, un dimanche après-midi. Quand on se lui disait: "of course crache à la figure, M. Corbin", j'ai pensé dans le moment que vous aviez dans l'idée: "Crache-moi au p. — 11 Oui, j'ai bien ri.

Je ne vous retarderai pas plus longtemps
et vous terminerai en vous disant que
les affaires sont bien "stock" ici.

24 heures de travail par semaine
depuis un an. Avec cela, on n'est
même pas large.

En vous remerciant de vos com-
pliments à mon adresse, je vous
souhaite bonne nuit et

Bonne nuit
Arthur Trahan,
1678 Des Grands

Tél. C. 8041-w

Pierreville, ^{Pres.} Chouin
le 22 juillet 1933.

M. L. Chouin
 949
 Cher monsieur
 J'ai tellement de documents
 à vous adresser que je
 suis par lequel commencent. Afin
 de ne rien oublier, je vais adopter
 l'ordre chronologique.
 Merci d'abord pour les différents
 numéros du Canada. J'ai tout de
 suite écrit à Valdorbra pour lui
 exprimer ma reconnaissance.
 Merci d'avoir parlé à Pierre Beaulac
 qui a fait dire à Marc d'aller le voir
 lorsque lui, Beaulac, sera de retour de
 ses vacances dans deux semaines.
 Le cousin Fourrier a téléphoné à
 Marc qui est allé causer avec lui.
 Il s'est montré très aimable et par

Trop encourageant, du moins pour
le moment.

Il y a aussi Lucien Beauvillard
qui a quelque chose en vue chez
un courtier. Il doit donner d'autres
renseignements à notre retour de
Pierreville, c'est-à-dire au milieu
de la semaine prochaine. Si cela
se vérifie, il faudra interrompre
les vacances et renoncer à notre
vacance à North Hatley, ce à quoi
je suis résigné.

Tout pour la lettre à Mère St Anne
à la. Elle m'a fait longuement votre
éloge - et sera enchantée de causer
avec vous lorsque vous en aurez
le temps. Elle a été très aimable pour
moi et s'est tout de suite rappelée
à l'esprit comme il y a vingt-cinq
ans. (Comme c'est terrible d'avoir
des souvenirs qui remontent à un
si grand âge!) Elle a même eu

l'idée d'un emploi pour moi. Cela
me donnerait beaucoup de travail,
surtout au début, mais du travail
intéressant. Seulement comme il s'a-
git d'un nouveau poste à créer,
c'est sans doute impossible cette année
et je ne dois pas de rêver. J'évite même
de penser parce que je voudrais
vraiment ~~de~~ me reposer. Je dors mieux
depuis que je suis à Pierreville et
surtout depuis que je suis assurée
de votre concours en tout ce qui con-
cerne Mère. Je le savais déjà impli-
citement, cela m'a fait quand même
un bien d'en avoir la certitude, surtout
après le peu de succès de mes tentatives
de ces dernières semaines.

C'est ici le pays du calme et de la
liberté. La vieille maison a beaucoup de
caractère, le jardin est prodigieusement
bien et on peut s'isoler quand on en
éprouve le besoin. Nous sommes

en auto à Nicolet, et au retour prendre
le thé chez Mme Blondin. Son mari
n'y était pas, mais elle m'a invitée
pour toute la journée du lendemain
et nous a fourni l'occasion de causer
un peu familièrement. Il m'a dit que
dans le département de Caban il n'y
avait rien à espérer à Montréal même.
Il m'a confirmé le sens insignifiant
qu'on m'avait déjà donné au sujet de
l'impôt sur le revenu où on a fait de
nouveau des progrès. Il faut s'adresser
à Mc Caffrey qui était obligé et
l'ami intime de D. Hartley. Je vais donc
essayer de faire agir E. downward dans
ce sens. Si vous entendez parler de
quelqu'un qui est lié avec Mc Caffrey
vous seriez bien aimable de me le dire.
M. Blondin a été aussi accueillant
et aussi naturel qu'autrefois. Il m'a
encouragé à retourner le soir et à lui
écrire chaque fois que j'aurais besoin
d'un service. Il a offert de lui-même
de s'intéresser à placer des anthologies
aux États-Unis. Il s'est beaucoup informé de
moi et s'est questionné au sujet de vos fils.

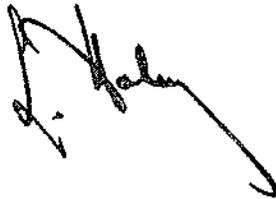
LOUIS HARRAN
44, RUE DU BRÉROU
BRUXELLES

BRUXELLES, LE 25 juillet 1933.

Cher Monsieur,

Je vous remercie cordialement pour les renseignements que contient votre lettre du 5 juillet. Grâce à votre obligeance et à vos connaissances bibliographiques étendues, je vais me faire une bibliothèque choisie d'ouvrages autorisés sur l'Amérique.

Veillez agréer, Cher Monsieur, les assurances réitérées de mes meilleurs sentiments.



Monsieur Olivar Asselin,
Rédacteur en Chef du "CANADA",
33, Rue Saint-Jacques-Ouest,
MONTREAL.- Canada.

trois Pistoles

Le Canada

JOURNAL DU MATIN
MONTRÉAL

le 31 juillet 1933

M. Olivar Asselin,
Trois Pistoles,
Qué.

Cher monsieur Asselin,

Sous pli je vous transmets un chèque du Ministère de la Voirie en remboursement de vos frais de voyage.

En passant, vous remarquerez que tous les chèques officiels de la province de Québec sont imprimés avec l'anglais en première place, que les filigranes sont en anglais seulement et qu'il y a une faute de français dans la ligne "toute modification annule ce chèque".

J'espère que vous passez une bonne vacance.

Sincèrement à vous,



Louis Carrier

LC/R
encl.

** 449.90*

AMÉDÉE GEOFFRION

AVOCAT, C.R.

BARRISTER AND SOLICITOR, K.C.

515 EDIFICE POWER BUILDING
107 CRAIG O.

MONTREAL, 2 août, 1933

*ville Parly -
- Copie non incluse*

M. Olivier Asselin,
TROIS-PISTOLES, P.Q.

Cher Monsieur Asselin,

A une lettre de félicitations que j'ai écrite à M. Lucien Parizeau, au sujet d'un de ses articles, ce dernier m'a envoyé une réponse dont je vous inclus copie. Elle démontre la sincère admiration qu'il a pour votre talent et la franche amitié qu'il a pour votre personne.

Bien cordialement

Améde Geoffrion

1er août 1933

Cher Monsieur,

Votre lettre est bien réconfortante. Je vous remercie surtout d'avoir dit un bon mot de moi à M. Asselin. Tout ce que j'écris de montrable, ou peu s'en faut, c'est à lui que je le dois. Puisque vous êtes son ami, vous savez qu'il n'y a guère d'hommes qui sachent donner un conseil avec plus de tact, de délicatesse.

Vous avez raison de dire que je suis à bonne école, la meilleure qu'un journaliste puisse rêver: l'école du bon sens, de la droiture, même dans le combat. Vous seriez étonné de savoir combien de journalistes en auraient besoin.

Votre tout dévoué,

(SIGNE) Lucien Parizeau

VRAIE COPIE

le 7 août 1933

M. Arthur Langevin,
6648, rue des Erables,
Montréal

Cher ami,

Mes relations de travail sont encore celles qui m'au-
ront apporté le plus de satisfaction, et je suis fier de dire
que je crois avoir gagné, malgré mon mauvais caractère, l'a-
mitié de tous ceux avec qui j'ai collaboré. Votre lettre du
21 juillet, que je recevais il y a quelques jours à Trois-
Pistoles, m'a fait un bien vif plaisir et j'espère que j'au-
rai avant longtemps l'occasion de vous revoir si vous voulez
bien me faire le plaisir de prendre part à un dîner d'anciens
types où vous rencontreriez ~~aussi~~ mes bons amis Sté-
phane et Val-
lée.

Bien cordialement à vous,

A.A.

Choses du temps

Un typo.

J'ai connu maint typo qui pour la connaissance de la langue et l'érudition en aurait remontré aux journalistes. Ordinairement de la vieille génération, ils étaient aussi, pour la plupart, de cette école québécoise qui a fait de si "belle" ouvrage et dont les traditions se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Il faudrait classer parmi ceux-là Léon Bossue dit Lyonnais, qui, né à Québec, fixé depuis longtemps à New-York, utilise les loisirs de sa vieillesse à écrire des livres et des articles remplis d'une philosophie et d'une piquante érudition. Il publiait il y a quelques années à l'Imprimerie Polyglotte Lyonnais — qui était, je crois, son propre établissement — un volume de 210 pages intitulé *Taches d'encre*, traitant des sujets les plus variés, depuis la cuisine des restaurants chinois de New-York jusqu'à certains épisodes peu connus de l'histoire de l'Indépendance américains. L'année dernière il publiait chez J. E. Mouner, sous le même format (8 X 5 1/2), une "étude historique et critique" sur "le Greater New-York". Ces ouvrages n'ont rien de proprement littéraire; l'auteur y cause au gré de sa fantaisie, sans souci de l'ordre; on y trouve même d'assez nombreuses incorrections, évidemment dues à l'influence du milieu. Ils se lisent cependant avec intérêt et avec profit. La couverture du *Greater New-York* porte en gravure le plus ancien dessin de Nieuw Nederlandt, ou Nouvelle-Hollande, qui, on le sait, fut le nom de la métropole américaine alors que cette ville était encore peuplée exclusivement de colons hollandais et de calvinistes français. M. Bossue fait honneur à un métier qui a produit, avec un conteur comme Rétif de la Bretonne, des savants comme les Firmin-Didot. — OI. A.

Le sire concis.

L

L

On
nua
fen-
hor.
En
du
un
rejt
sail
bar
dar
d'h
que
I
inq
fici
lari
pai
via
jou
da
des
m'
qu
m'
E
a
-s
nt
te
mt
ille
lpi-1

Montréal, le 8 août 1933

M. Olivar Asselin,
directeur du "Canada",
Montréal.

Cher monsieur Asselin:-

Je profite enfin de la permission que vous, ou l'amabilité de me donner de vous soumettre un article de critique. Et, là encore il s'agit de littérature canadienne, si je puis m'exprimer ainsi, car je n'y parle à peu près que de l'École littéraire.

Je ne me flatte pas que tout cela soit bien drôle, et que cela intéresse fort vos lecteurs, qui ont probablement autre chose à faire que de suivre les querelles de dames de Sainte-Anne et d'Enfants de Marie: celles de Léveillé, du père G.-A. Dumont, rue Saint-Urbain, étaient-elles autre chose?

Mais cela peut avoir cependant une valeur de témoignage, pour employer l'affreux jargon du temps. A vous de le décider. Mais je me jure, cette fois, que c'est bien ma retraite de la critique canadienne.

Je ne cache pas qu'il y ait ça et là quelques petites allusions méchantes: comment faire autrement. Mais si vous trouvez le moins du monde qu'elles dénotent de la bassesse de caractère ou quelque vilénie, comme pour mon pauvre ami, Loranger, ne me publiez pas, pour l'amour du ciel. Je veux bien être méchant à part moi, mais pas en public, quand il est question de mes confrères de l'École: c'est déjà assez que de leur faire la réclame de leur parler. A'eux.

Votre tout dévoué


Barthelot Brunet
3524 Prud'homme,
Notre-Dame-de-Grâce,
Montréal,
Elwood 3558

P.S. J'ai en manuscrit d'autres anecdotes assez significatives sur l'École: je vous les donnerai, si vous les voulez: je n'ai qu'à les polir un peu.

P.S. Les trois meilleurs instituteurs au 44^e. Quai,
sont à mon humble avis: 1. Henry Marché
(mon ami fils de pasteur) 2^e. G. L. Lacombe
Voyageur. 3. Louis F. Duché.

Monsieur Oliver Asselin,
Rédacteur en chef du Canada
MONTREAL

Suite 515 - Power Building
107 Craig West
Montreal

107
108
109

AMÉDÉE GEOFFRION

AVOCAT, C.R.

BARRISTER AND SOLICITOR, K.C.

515 EDIFICE POWER BUILDING
107 CRAIG O.

MONTREAL 10 août, 1933

Monsieur Olivar Asselin,
Rédacteur en chef du "Canada"
Montréal.

Mon cher Asselin:

Torrieu! (pour me servir du juron familier de mon ex ami, feu J.L. Perron), qu'il nous est donc difficile à nous profanes d'avoir le mot propre, que vous attrapez si naturellement! "Ah la satanée langue française!" disait Francis Sorcey.

Vous avez bien fait de ne pas publier ma lettre d'hier, car en lisant votre article de ce matin sur Louis Forest, je constate l'impropriété de mes termes. Je vous ai demandé quel était le chroniqueur intermittent qui signait Gabadsdi. Je constate que j'aurais dû écrire billettiste. Lorsque j'ai commencé à apprendre le français, aux environs de 1885, ce dernier vocable était inconnu. Louis Fréchette, qui écrivait dans "la Patrie" et signait alors Cyprien, était considéré comme un chroniqueur. Heureusement que l'homme est un animal qui vieillit en apprenant quelque chose. L'éloge de votre ami Louis Forest n'a rien d'exagéré. Depuis la mort de Henry Maret, il était certes le meilleur billettiste de France. Si vous publiez la lettre que je vous ai écrite, corrigez-la.

Veillez accepter, mon cher Asselin, l'expression de mes plus affectueux sentiments.

Amédée Geoffrion

AMÉDÉE GEOFFRION

AVOCAT, C. R.

BARRISTER AND SOLICITOR, K. C.

515 EDIFIOE POWER BUILDING
107 CRAIG O.

MONTREAL, 14 août 1933

Monsieur Olivar Asselin,

Rédacteur en chef du Canada,

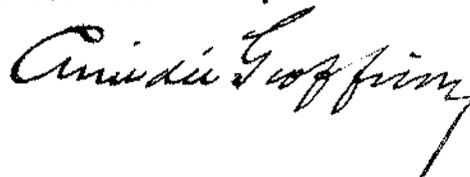
En ville

Mon cher Asselin,

Le Canada de ce matin me plait infiniment. Le bon sens et l'esprit y abondent. Il est à conserver. L'Immigration, les Elections en Nouvelle-Ecosse, les Réflexions de l'Oncle Anthime, Fromages, les Choses du temps (Sainte-Rose-du-Dégelé, Encore M. Sauvé, Psichari et la Sottise), tout y est de la meilleure marque. Les reproductions sont des mieux choisies et des plus intéressantes, notamment les Rites funéraires des Juifs, le Catholicisme des Mexicains et surtout le discours de M. Bennett en 1905, cité par M. Boulanger à Armagh. C'est là une trouvaille qui ne plaira guère à notre bouvier national. Lorsque je me suis porté candidat libéral dans Chambly-Verchères en 1930, je considérais alors M. Bennett comme un esprit d'une certaine envergure. J'avoue aujourd'hui que je me suis étrangement, grossièrement trompé. Le fanatisme est le royaume des petits esprits.

Entre nous, mon cher Asselin, je crois avoir ~~trouvé~~ trouvé pour Chambly-Rouville un candidat qui débarrassera la politique canadienne de notre grand goujat national, Me. Alfred Duranleau, l'un des hommes les plus vils et les plus méprisables qu'il soit possible de rencontrer.

Bien cordialement,



le 18 août 1933

M. Rex Desmarchais,
à Montréal

Cher ami,

J'ai envoyé votre article à la composition avec prière de le faire passer le plus tôt possible. Si j'écrivais sur le même sujet, je ne ferais pas un intrus de l'Anglais qui achète de la terre dans une région canadienne-française: je mettrais tout le blâme sur l'apathie et l'imprévoyance de nos compatriotes. Le lecteur rectifiera sans doute par lui-même.

Un soir que je pourrai me libérer du travail, nous irons ensemble au cinéma. Il y a bien longtemps que j'ai eu le plaisir de causer avec vous.

En attendant, je vous envoie ma plus affectueuse pensée.

Bien cordialement à vous,

C.A.

1-7-24
Mardi soir.

Cher ami,

J'ai écrit immédiatement
à la Tribune au sujet de l'article
de l'abbé Charbonnier, pour rétablir
les faits et vous rendre votre bien.

Je ne puis m'expliquer qu'un
Français, et un professeur, suc-
cessif du marché, ait pu faire
une telle salade avec des textes aus-
si clairs.

Si vous avez encore l'article de
Mrs. Constance Woodrow dans le
Toronto Star je vous serais recon-
naissant de me le remettre.

Amicalement à vous,

Thérèse Fournier

RYTHING

BY
 ri
 whiri,
 v paint,
 aint.
 kind
 had,
 re
 ur.
 s.
 up size.
 ual.
 l
 ry
 ye.
 MILROY
 tch, "may
 who have
 ts
 e fetched
 (rown as
 and even
 o famous
 what he
 ar-a-year
 f its hold
 ntly an
 yssinian
 imply a
 ve Bos-
 mental
 ill have
 gs like
 great a
 Then
 w you
 ribs.

POETES CANADIENS
 IN NEW ANTHOLOGY

By C. D. W.

7

THE third edition of "Anthologie des Poetes Canadiens," just off the press, will be of great interest to the Torontonians who made an enthusiastic run on the earlier editions, compiled by the late Jules Fournier. The new edition has been thoroughly revised by Madame Fournier, and brought up to date, so that it includes much of the really fine work of the younger French-Canadian poets of to-day.

Within the covers of this important anthology are the real Canadian poets, whose roots are thrust deep into Canadian soil, and whose poetry breathes a love of Canada that at times approaches worship. Singing in splendid isolation, they have scarcely been affected by extremist movements such as have influenced their brother poets elsewhere. However, French conservatism does not take kindly to the bizarre in thought or form.

The poets of the different literary schools of Quebec are well represented in this substantial little volume, sufficient space being allowed each one to bring out noteworthy characteristics. Brief biographies and literary criticisms are included.

OF the younger singers, Robert Choquette is perhaps the best known to his English-speaking compatriots. Not yet thirty, this brilliant poet-novelist has built up an enviable reputation that extends far beyond the borders of French Canada, his first collection of poems, "A Travers Les Vents," having been translated several years ago by Dr. E. E. Binns. It might be mentioned here that his epic, "Metropolitan Museum," is considered by many to be the greatest poem written by a Canadian. Others of the younger group destined to be more widely known and loved among us, either in their native tongue or in translation, are Eva Senecal, Alice Lemieux, Alfred Desrochers and Emile Venne.

Among the older poets are several whose names are internationally known. Here are Cremazie and Frechette, who sang with lyric fervor the beauty and the grandeur of their native land; Pamphile Lemaire, who concerned himself with the folklore of the countryside and the habits and customs of the habitant; Albert

BY
 ti
 stand
 natio
 with
 equa
 mine
 voir
 wor
 ma
 sin
 lat
 the
 the
 esc
 the
 wi
 po
 .
 fu
 in
 Tr
 an
 fa-
 re;
 Le
 all
 of
 de
 ou
 ch

T
 the
 tri
 Ge
 Ch
 Ki
 de
 an
 St
 j
 ed
 on:
 qu:
 fac
 Ho
 ha:
 ma
 lca
 Fri
 j
 fu
 not
 the
 and
 ma
 pea
 int
 arn
 I
 N

gs like
great a
Then
w you
ribs.

KE
e great
return
ke.
is their
lmming
as for-
crawi
ocomo-
knows,
learn

e very
ncient
st one

s. And
ake a

it was
e Hut-
it may
e been
.

lose all
seems
into it.

anks

ding of
umber-
thinkt
netice.
ing to
their

IS

above
r) is

use
ested
sium
r.
r at
The
3,596
4,770

"A Travers Les Vents," having been translated several years ago by Dr. E. B. Binns. It might be mentioned here that his epic, "Metropolitan Museum," is considered by many to be the greatest poem written by a Canadian. Others of the younger group destined to be more widely known and loved among us, either in their native tongue or in translation, are Eva Senecal, Alice Lemieux, Alfred Desrochers and Emile Venne. Among the older poets are several whose names are internationally known. Here are Cremazie and Frechette, who sang with lyric fervor the beauty and the grandeur of their native land; Pamphile Lemay, who concerned himself with the folklore of the countryside and the habits and customs of the habitant; Albert Lozeau, the gentle, uncomplaining invalid, who, through years of pain, watched the busy world go by his attic window and enshrined his dreams in chastely beautiful poetry; the particularly brilliant Paul Morin, whose excellent work reveals him as a stylist and a much-travelled man of letters. (Readers of the Star Weekly may recall his beautiful Dominion Day poem, recently published in translation.)

THE most tragic figure in this imposing procession of singers is the ill-starred Emile Nelligan, who might be called "the lost poet of Quebec," even as our own and equally tragic Francis Callahan has been called "the lost poet of Winnipeg." Both, at an early age, were cut off from singing, their hyper-sensitive souls crushed by life's burdens and their brilliant minds forever darkened by its shadows. Of the two, the French-Canadian poet, Nelligan, was by far the greater genius, his work being remarkable for its beautiful imagery and technical perfection. From an Irish father he had inherited the Celtic mysticism and melancholy. He was unusually sensitive, especially with regard to his poetry, and the mildest criticism was a blow upon his heart. At the tragically early age of eighteen, he began to feel within himself that his dreams of an outstanding poetic career were soon to be strangled; already he was dimly aware of the dread malady that was creeping upon his brain. He worked feverishly, evening after evening, and through interminable nights of insomnia, until, as Charles Gill puts it: "one autumn morning, his very soul fell asleep. At nineteen, his career was finished." Ever since then, and he is now fifty, he has been "in retirement."

Critics who declare that "there is no Canadian literature" would do well to peruse this "Anthologie des Poetes Canadiens," compiled, curiously enough, by a rebel critic who all his life made that very declaration!

ed.
on:
qu:
fac
Ho
har
ma
ica
Fre
q
fin
not
the
anc
ma
pea
lntc
arr

I
N
per
cap
poc
low
ma
Mo:
Ltd
atk
Lor
stoc
Upc
his
T:
Che
wh
live
for
aftc
han
Ltd
fac
for
por
Bri
blo
oth

1
vis
1
ari
at
1
afi
21:
Q:
tir
Jo
ay
Q:

G:
ai
fr
C:

e:
p:
v:
o:
t:

I

w

w



CABINET DU MINISTRE

Bennett

MONTREAL, le 18 août 1933.

Monsieur Olivier Asselin,
Le Canada,
MONTREAL.

Mon cher monsieur Asselin,

J'ai lu hier, dans le Canada,
l'article qu'avec tant de bienveillance,
vous m'avez dédié.

Je ne doute pas qu'avant de
l'écrire, vous ayez lu de façon très impartiale,
non pas seulement le compte rendu que vous
dites tenir d'un journal indépendant, mais
aussi les comptes rendus du Star, de La Patrie
et de La Presse.

Quoi que vous disiez et quoi
que l'on puisse dire, je n'ai pas un mot
à retirer de ce que je déclarai à ce moment et
que je résume ainsi: Quel rôle a joué
monsieur Bennett au cours de la Conférence?—
Je n'ai pu, naturellement, répondre que d'après
les informations lues dans les journaux de
Paris, incluant le New York Herald et le Times.
J'ai donc affirmé que le premier discours de
monsieur Bennett n'avait pas été sans avoir
un certain retentissement,— ce qui est exact.
Je n'entendais pas par là, juger du mérite ni
du démerite, je n'ai jugé que de l'effet.
J'ai aussi déclaré que le second qu'il prononça
fut diversement commenté, et depuis je ne me



Monsieur Olivar Asselin.- 2.

suis pas gêné de dire qu'en particulier les commentaires avaient été défavorables lorsque parlant au nom de la majorité, il tenta, comme lorsqu'il le fait au parlement canadien, d'imposer les vues qu'il avait exprimées, à la minorité, alors que Ramsay McDonald dut se lever et déclarer que devant une assemblée comme celle-là, il ne pouvait être question que d'unanimité.

Vous affirmez que selon mes dires, la Conférence ne fut pas un fiasco. De grâce, relisez encore, si vous me permettez de vous le demander, les comptes rendus et vous constaterez que je n'ai pas hésité à dire que je ne pouvais traiter de fiasco, une conférence qui amenait les représentants de soixante-six nations à envisager eux-mêmes une situation qu'ils finissent par juger presque désespérée, et que de connaître le point de vue les uns des autres pouvait avoir quelque résultat dans l'avenir. N'est-ce pas affirmer, monsieur Asselin, que pour le présent, la Conférence n'a donné aucun résultat.

Ce que je regrette le plus de tout cet incident, c'est que l'on a fourni par une interprétation que je suppose simplement erronée, aux adversaires, l'occasion de prétendre que puisque dans le parti libéral, on m'attaque pour ces paroles, c'est donc qu'on les juge flatteuses pour monsieur Bennett.

Il me semble, mon cher monsieur Asselin, que lorsqu'il s'agit de faire la lutte, il n'en est pas beaucoup qui se dépense davantage pour le parti libéral et ses idées, et dans l'élection de 1930, dans le comté de Terrebonne, je ne me suis en aucune façon gêné de dire ce



CABINET DU MINISTRE

Monsieur Olivier Asselin.- 3.

que je croyais des promesses et du programme de monsieur Bennett, pas plus que les attaques auxquelles je suis en butte maintenant, m'empêcheront de le juger en public quand l'occasion se présentera.

que voulez-vous, je n'ai pas encore appris, après vingt-cinq années de luttes toujours dans le même parti, à user d'expressions vis-à-vis mes adversaires, que je n'aimerais pas les voir employer vis-à-vis moi. On peut, il me semble, déclarer l'adversaire fautif, sans pour cela lui dresser le dossier d'un criminel.-- Vous me répondrez avec justesse, chacun son tempérament, sa mentalité, ses habitudes.-- C'est vrai et je m'incline.

Veillez me croire,

cher monsieur Asselin,

Votre bien dévoué,

Alphonse Davis

P.S. Le Canada n'a-t-il pas affirmé, il y a quelques semaines, que monsieur Bennett avait sauvé la Conférence. Je ne serais pas allé jusque-là, croyez-moi. Tout au plus a-t-il été très utile à Ramsay MacDonald, au comité des résolutions, en facilitant l'obtention d'une majorité pour empêcher l'ajournement.

AD

le 21 août 1933

M. Jules Desmarais,
à Montréal,

Mon cher Desmarais,

Voici les noms que je vous ai promis:

Yvette Prévost, quitte le service le 8 septembre prochain (pour se marier, je crois).

Mlle Gauvreau. Se marie le 4 octobre prochain.

Raoul Michaud, décédé.

Warren Hébert, invalide depuis un an. Est sur le point de démissionner.

Ces quatre personnes sont employées aux bureaux des douanes.

La personne que je désire placer est Lucien Parizeau, un de mes collaborateurs les plus précieux, à qui ~~aucun~~ le Canada sert une pitance de \$15 par semaine depuis deux ou trois mois et qui sera naturellement tenté de nous quitter à la première occasion.

Les services de Parizeau ne sont absolument indispensables pour mener le travail du soir, que je supporte depuis bientôt trois ans mais auquel je ne puis plus m'astreindre.

Dans l'espérance que vous pourrez m'aider à régler
cette question, si importante pour moi et, je crois, pour le
Canada, je demeure

Amicalement vôtre,

C.A.

le 21 août 1933

A M. le Directeur de l'Illustration,
Montréal.

Monsieur et cher confrère,

Croyant connaître l'inspirateur sinon l'auteur de votre article du 19 où vous mettez, à propos de la direction du Canada, un "clan Rinfret" en opposition avec ~~le~~ "clan Asselin", je me garderai bien d'attacher à cet écrit plus d'importance qu'^{ils} ne me paraît en mériter. Pour l'amour de la vérité, cependant, je puis vous assurer que s'il existe un clan Rinfret je n'en sais rien et s'il existe un clan Asselin j'en sais rien non plus. Et mes relations personnelles avec M. Rinfret, qui furent toujours excellentes, me permettent de croire que celui-ci pourrait vous faire en toute franchise ^{une} la même déclaration ^{identique} Je soupçonne fort, d'ailleurs, que les deux clans mentionnés sont ^{de} pure invention. Je suis convaincu, par exemple, qu'il ne s'est jamais formé de groupe pour m'attaquer ni pour me défendre et cette situation me convient parfaitement.

Croyez, cher confrère, à mes sentiments les meilleurs.

O.A.

Personnel.

lundi 21 août 1933.

A l'hon. M. Taschereau,
Québec

Cher Monsieur Taschereau,

Vous trouverez ci-joint un article paru samedi dans l'Illustration à mon sujet. Comme je crois y reconnaître l'inspiration de notre Bourassa, je ne m'en alarme pas outre mesure. D'autre part ^{je n'oublie pas} ~~il me rappelle~~ qu'en effet mon engagement au Canada se termine le 31 octobre, et pour cette raison je vous serais reconnaissant de vous enquérir dès maintenant et de me faire savoir le plus tôt possible si on entend le renouveler. Vous me pardonnerez de vous demander ce service, quand, étant sur place, je suis apparemment en état de me renseigner de première main. Mais je ne crois pas vous surprendre en vous disant que, vu l'état de santé de M. Wilson, je ne sais trop à qui m'adresser pour obtenir l'éclaircissement que je désire.

Recevez d'ailleurs par anticipation les remerciements de

votre tout dévoué serviteur,

O.A.

Ste-Adèle 21 aût 1900.

Monsieur O. Asselin
Rédacteur en chef
No 3222
rue St-Jacques
Montreal

Mon cher ami,

Couché sur un lit de souffrance depuis mon retour de Montreal, je dicte ces quelques mots à la hâte et vous les fais adresser.

Pour faire suite à notre entretien, et après avoir réfléchi longuement, me rappelant que j'ai encore trop de connaissances à Montreal, j'ai pense qu'il vaudrait mieux tenter un effort du côté de Québec, et essayer, si c'était possible, de reprendre mon emploi au Ministère de la Colonisation à Québec.

Je m'explique les difficultés qui peuvent s'élever autour de cette demande, mais n'oublions pas non plus les articles élogieux que j'ai écrits d'une façon si désintéressée, à la gloire de notre Ministre et cela quelques jours à peine avant le règlement de mon affaire qui était aux mains des adversaires acharnés.

Un emploi à Québec avec la perspective de me trouver une position plus rémunératrice dans ce Ministère, c'est là, je pense, la seule issue possible, le seul moyen de parer aux jours affreux de la misère qui me guette.

Je me soigne du mieux que je peux, mais je souffre terriblement de clous dans une oreille. Quand un clou a fini, un autre recommence. C'est un peu comme ma vie: un clou pousse sur l'autre, une souffrance sur l'autre, et j'embête tout le monde. Je demande à Dieu que cela ne soit pas long maintenant et je vous remercie, Dieu et vous, pour ce que vous pourrez pour moi.

Votre ami,

Valdombre

P.S.

Est-ce que Montherlant servait à la guerre et dans quel corps d'armes? C.G.

La Ligue du Bien-Etre du Peuple Incorporée
People's Welfare League Incorporated

SIÈGE SOCIAL: 31 RUE ST-JACQUES OUEST
CHAMBRE 400

MONTREAL, le 23 août 1933

M. Olivar Asselin, directeur
Le Canada
Montréal.

PERSONNELLE

Mon vieux Tigre,

Nous nous connaissons un peu depuis plus de vingt ans.

J'insiste sur ces vingt années d'un contact assez intime, quoique distant; autrement, vous vous expliqueriez mal, très mal, que je puisse faire appel aujourd'hui à votre sincère coopération, quand tant de nos amis communs vous voient à tous les diables.

Je ne fais pas appel à une sympathie naïve, je vous connais mal.

Pas plus à une coopération bénigne de journaliste servile, je vous connais mieux.

Vous avez jusqu'à présent, unifié votre travail par un amour sincère, désintéressé, intelligent de votre race.

Vous avez peut-être fait crier la masse des nôtres dont vous avez tenté de redresser l'échine. Un trop grand nombre se consolent mal des flatteries mielleuses que vous avez refusées à leur paresse, à leur aplatissement.

Tenant un mouvement de réaction nationale, ais-je eu tort de croire que vous coopéreriez de toutes vos forces à un programme de reconstruction?

Programme, discours ne devront que précéder une action pratique, immédiate. Ceux de notre génération ne peuvent-ils donner leur coup de barre? Devons-nous laisser éternellement à d'autres la solution de nos problèmes angoissants, à Montréal, à Québec, à Ottawa?

Le courage que vous avez constamment montré à donner plus de fierté aux vôtres, peut se continuer en travaillant plus étroitement avec ceux de votre génération, à obtenir pour notre race, la place que vous avez toujours enviée pour elle: non la dernière.

S'il vous intéresse d'en causer dans l'intimité, je demeure à votre disposition.

Bien amicalement,

Téléphones: MARquette 5427
PLateau 6968

L.-O. Farley



AMÉDÉE GEOFFRION

AVOCAT, C. R.

BARRISTER AND SOLICITOR, K. C.

515 EDIFICE POWER BUILDING
107 CRAIG O.

MONTREAL, 23 août 1933

Monsieur Oliver Asselin,

Rédacteur en chef du Canada,

En ville

Mon cher Asselin,

Votre article de ce matin intitulé: LE REGNE DE L'IGNORANCE est très bien. Vous avez le talent de dire la vérité en peu de mots. J'envie votre manière. Je ne sais pas tenir une plume, car je ne sus jamais me borner, mais j'admire beaucoup l'art d'écrire, chez les autres.

J'aime à croire, mon cher Asselin, que ma petite scène d'hier soir (que je regrette ce matin) n'altérera en rien l'amitié que vous m'avez constamment témoignée depuis trente ans. Je puis vous assurer que, pour ma part, - pour empunter un mot d'Henri IV à la belle Gabrielle - "je vous aime toujours à tort et à travers".

Veillez aussi féliciter l'Oncle Anthime. Ses réflexions de ce matin sont pleines de finesse et de profondeur

Bien cordialement,

Amédée Geoffrion



CABINET DU PREMIER MINISTRE

PROVINCE DE QUEBEC

Québec, le 23 août 1933.

Monsieur Olivar Asselin,
Le "Canada",
Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Je reçois votre lettre
du 21 août.

Je vais prendre des renseignements et vous les communiquerai dès que je les aurai reçus.

Sincèrement à vous,

L. A. Taschereau

le 24 août 1933

M. Claude-Henri Grignon
Sainte-Adèle

Mon cher Grignon,

Ci-joint une lettre que j'écris à l'instant à Laferté. Pourriez-vous envoyer à celui-ci votre dernier ouvrage, si ce n'est déjà fait?

Et votre très bel article sur l'onthériant? Assétez donc ce coup de foudre sur la tête de vos critiques.

Mes respectueuses salutations à Madame Grignon.

Bien cordialement à vous,

C.A.

(C O P I E)

Montréal, 24 août

Madame Jeanne Landry,
à Edmonton

Madame,

Mon confrère et ami des Hameaux me fait part de vos reproches. Tous les bons manuels d'histoire vous diront que la lettre "M", entre guillemets et suivie de quatre points de suspension, doit se traduire par "La garde meurt et ne se rend pas". On peut aussi traduire par "zut". Mettons que j'ai seulement conseillé à M. Lapointe de répondre: "Tas de farceurs, allez donc au diable".

Avec toute la considération que je suis sûr que vous méritez, je me souscris, Madame,

Votre très humble serviteur

O.A.

Sainte-Adèle, ce 26 août 1933.

Monsieur Olivar Asselin
LE CANADA
Montréal.

Cher monsieur Asselin,

Votre lettre m'a tombé dans les mains juste comme je venais de jeter à la poste l'article sur Montherlant. Ce fut pour moi un rayon de lumière, un rayon d'espoir dans ma cellule désespérée où je me préparais à faire face à la nuit.

Comment vous remercierais-je pour les démarches que vous faites si généreusement? Vous avez eu une heureuse idée d'envoyer mes deux lettres au ministre. Si elles ne lui tournent pas le coeur il n'y a plus rien à faire. Mais cet homme intelligent fera sans doute l'impossible. J'ai encore espérance que tout n'est pas perdu.

Je vous envoie aujourd'hui même l'exemplaire de la relève du matin qui m'a procuré une joie si vive. Mais les critiques diront encore que j'exagère comme si on ne devait pas rugir comme des lions en face d'une oeuvre vraie et sentie. Sans doute que j'aurais pu chercher la petite bête et dire le pour et le contre, mais c'est là une méthode qui me répugne absolument et pour laquelle, du reste, je n'ai aucun talent.

Acceptez, je vous prie, mes sincères remerciements et l'assurance d'une amitié qui ne fait que poindre,

Yaldamhe

PERS ONNELLE

le 28 août 1933

Honorable M. Laferté,
Québec

Mon cher ministre,

J'ai reçu depuis quelque temps plusieurs lettres de désespoir de mon ami Grignon. Celle que j'inclus vous fera connaître sa triste situation. Je sais les obstacles qu'il y a à lui donner du travail, mais si vous employez des surnuméraires à la Colonisation, comme l'année dernière, il y aurait peut-être moyen de lui venir en aide sans que son nom figure aux comptes publics. Si vous venez prochainement à Montréal, j'aimerais bien à m'entretenir de son cas avec vous. Sans parler des services que sa plume pourrait vous rendre un jour ou l'autre, c'est un actif qu'il faut conserver aux Lettres canadiennes. Il a commis des fautes, il les a payées, et il ne demande qu'à gagner honorablement le minimum qu'il lui faut pour subvenir aux besoins de sa famille.

Dans l'espoir que vous pourrez cette fois encore lui être utile, je demeure

Votre bien dévoué serviteur,

O.A.

Hôtel de la Tour, St-Basile l'Océan, Côte St-Pierre

Le 28 août 1933

Handwritten notes:
M. Follot
à M. Follot
à M. Follot
à M. Follot

Mon cher ami,

Un de mes collègues, M. Follot, qui assistait
réellement au congrès de géologie tenu aux Etats
(New York, j'ose), se propose à Québec et
à Montréal. Il me l'a écrit dans une lettre
avec ce motif. Voyage - désir, si je comprends
bien, par les spécialités canadiennes comme par
lui-même - qui a pour objet de réunir entre
nos pays la collaboration scientifique. Il est
possible que la présente lettre vous parvienne
après le passage de M. Follot ; mais, si tel n'est
je vous prie de noter que ce dernier est un des premiers
géologues de France, président de la Société
de géologie, président de la Commission

géologique des Alpes etc...

Dans, nous passons les vacances sur les
bords de l'Orléans, un peu au sud de l'Estivade
de la Loire. Belle plage; bois de pins, l'océan
et de hautes. Bon temps. Et vers le 20 7^h
il faut les regarder Navy.

Toutelle de vous annonce que je craque
des soir. Le reçoit une bien vieille nouvelle.
Mais, j'insiste depuis la fin de la guerre
à la besogne de mon esprit vers les nouvelles
catastrophes, j'y arrive impuissant; et donc
l'est profondément triste. Le monde le la papa
l'ont un amour. vaguement déclassé,
sans fatalité. L'homme - l'homme ayant
fait la guerre - tribun, patriote, populaire,
il a pas surgi. Il est devenu cette chose.
Les gens ne savent à quel point - j'ai
dire à quel honneur - se voir. L'homme

ils se sont trompés, quand l'été trompé, ils se sont
pas se l'insouler et diant; on se peut
pas agir autrement. Ce qui est rationnel est
désiré - s'il n'y a pas un, nous se rapprochent
Paris et la banlieue et quelques autres grandes
villes seront détruits une belle nuit; tout
Navy et j'y n'espère guère que mon corps
l'occasion nous vive à temps. D'ailleurs rien
n'est prévu, rien n'est fait en vue d'une
attaque aérienne solitaire.

et la situation économique!

Elle n'est pas brillante chez nous, non plus,
moins avec nos États. Le président R. ne
peut nous perdre la tête; il ne s'attaque
pas aux coups. Mais nous voyons à craindre
la répercussion d'une gigantesque banqueroute
sociale à vos côtés et j'ai les derniers Débat
qu'il y a en lauche des hommes solitaires,
série (ou de nous!)

J'aimerais enlever avec vous sur ce sujet.
Je n'ai eu aucune idée d'un monde qui
soit vraiment satisfaisant. C'est toujours
très incomplet ou insatisfaisant. Ce qui est
de l'économie politique n'est pas, pour
l'ordinaire, la formation scientifique des
sciences exactes et les personnes qui ont
cette dernière formation ne possèdent pas
les connaissances élémentaires requises. Plus
on ne veut s'en occuper sans succès.

Pardonnez-vous une lettre ? Je l'espère
sans trop vous y compliquer.

Quand venez-vous en Europe ?

Veuillez, mon cher ami, recevoir
l'assurance de mon très fidèle et
meilleur souvenir.

L. Comte

CASGRAIN & LAZAROVITZ

AVOCATS ET PROCUREURS

JACQUES CASGRAIN, B.A., LL.L.
SIDNEY LAZAROVITZ, B.A., LL.L.

TELEPHONE 2-2490

EDIFICE PARIS

99 RUE ST-PIERRE

QUEBEC

août 30, 33
jeudi soir

M. Olinas Casselin
Le Canada
33 Ouest rue St. Jacques
Montreal

Cher Monsieur. Je lis chaque jour
après souper et avant la venue des clients du
bureau du soir (lorsqu'il en vient) la page
intérieure du Canada. chose du temps, éditorial,
né littéraire, billet du jour etc.... Je lis
même vos pages chroniques contre me Donald
et votre bonne ; j'ai aussi le courage de
lire Turcotte sur le blé. Aujourd'hui, lui
Turcotte dit que le lecteur satis fait
d'un article devrait féliciter le rédac-
teur. Mon expérience est qu'on ne reçoit
jamais de réponse lorsqu'on s'écrit au
rédacteur d'un journal.

Valdombre analyse "la
relève du matin" de Montbault ; ce
critique retarde car j'ai souvenir d'avoir
lu ce livre en Philosophie au collège.

De plus, il faudrait épeler chaque phrase
et même chaque mot de ce livre pour en
faciliter la compréhension.

À ce propos, j'ai acheté
et j'ai deux livres canadiens vendus par
leurs auteurs de bureau en bureau: "Élogie"
de Wolfred Nelson et "Soupirs et Souffres"
de Héroux ou quelque chose
comme ça. Valdombe devrait plutôt
analyser les deux livres pour encourager
leurs producteurs (le mot est juste)

À part cela, si Heu-
reux de "l'Action Catholique" va
difficilement trouver sa place
au sujet de Hill et de l'athéisme.

Enfin, il serait
bon de signaler à Thomas Poulin
qu'il oublie toujours quand il
cite Romier, ^{de mentionner} que ce
maître économiste fustige la
phobie et considère la
circulation de hommes aussi
essentielle au système de
l'activité économique que
la circulation de produits. Cette
omission fortifie la thèse de
la nécessité de l'immigration.

Bien à vous
Jacques Casgrain

Sergean Marchiter
30 Sept 83

Cher Olivier Asselin

Bonjour. Voilà j'aurais été.
Mais ne j'osez plus devant mon
établissement — celui que j'occupe
est plutôt vaillant — avec notre
ami C. P., à l'improviste,
pour me mener au cinéma, un
cinéma où on voyez devant
les choses, comme, et les grimaces
des hommes. Et puis après,
nous ne nous plus du tout du
même avis sur les prestations
agitées, devant d'un ice-cream
stand.

Vraiment un article. J'espère

réserve de l'ouvrage en même
temps à un journal français,
qui le trouvera peut-être bien
trop descriptif, ou trop long.

De votre côté, j'espère - vous bien
bien le travaux

Sainte-Adèle, ce 1er septembre 1933.

Monsieur Olivar Asselin
LE CANADA
Montréal.

Mon très cher ami,

J'ai juré sur la tombe de mon défunt père que je m'accrocherais à vous comme le noyé, désespérément, à la branche qu'il rencontre.

J'ai besoin de \$75. Sans faute. Affaire de régler mes intérêts sur prêt hypothécaire. Je m'adresse à M. Victor Doré pour lui vendre ENCORE des livres. Je lui offre une aubaine. C'est mieux qu'une simple aubade. Vous lirez cette lettre. Si vous croyez qu'elle puisse le toucher, est-ce que ça vous ennuerait d'ajouter un mot de votre main et de votre beau cru, au bas? Voilà ce que j'avais à vous demander. Et de la jeter à la poste. Je crois que M. Doré est de retour de ses vacances. En tout cas, je lui adresse la parole. Si elle n'est pas entendue, je me laisserai couler. Bon Dieu de bon Yeu que je suis tanné, ahuri, fatigué d'écrire de ces supplications quotidiennes et interminables. Et mon épouse, par-dessus tout ça, qui me crie d'écrire. Quel enfer! quelle vie! Il me vient des idées épatantes, des projets de livres qui me renversent, mais quand je me vois acculé à la misère, le courage me manque et j'abandonne tout. Si j'avais de la morphine je dormirais alors 25 heures par jour.

J'ai reçu vos beaux livres. J'essaierai d'en sortir quelque chose. J'attends comme vous des nouvelles du ministre. Maintenant je n'ai pas grand espoir. Mercredi je suis allé me retremper dans le paysage d'un lac solitaire à Montfort et j'ai eu là une conversation intéressante avec un colon, une espèce de Paradis devenu colon. J'ai pensé faire un article là-dessus que vous adresseriez au ministre pour lui montrer à quoi ça sert la poésie. D'abord, je ferai l'article. Ensuite...

Bonjour, mon très cher ami et je vous remercie de tout mon cœur pour vos précieuses attentions. Je suis content que vous ayez aimé l'article. Je craignais qu'il fût trop long, trop louange et pas assez critique. Mes mains,

P. S.

*J'ai donné
Je ne puis me décider à adresser
mon livre à M. David. Ça me
paralyse*

le 5 septembre 1933

M. Claude-Henri Griennon,
Sainte-Adèle,

Mon cher Griennon,

J'ai mis au bas de votre lettre à Doré:
"Prière à l'ami Doré de traiter cette demande comme si elle était de moi".

J'attends avec impatience votre article sur Paradis. Je l'enverrai immédiatement au ministre, avec une nouvelle lettre de moi. Pour le moment, j'ai vite de trop presser Laferté, avec qui je préférerais avoir une entrevue. S'il ne vient pas cette semaine à Montréal, j'irai le voir.

Si vous saviez tout ce qui s'est dit sur votre article, à la rédaction du Canada et parmi tous ceux qui savent lire, ce vous serait une consolation. Je n'abuse jamais de la louange (du moins intentionnellement), mais j'éprouve du bonheur à vous dire que c'est ^{très} admirable. Parizeau, Turcotte, d'autres et moi-même, nous étions en extase. Je ne sais ce que valent les derniers livres que je vous ai envoyés: parlez-en selon leur mérite et en toute franchise, et surtout, ne nous privez pas trop longtemps de votre collaboration.

Bien cordialement à vous,

C.A.

PERSONNELLE

le 5 septembre 1933

Honorable M.L.A.Taschereau,
Québec.

Cher Monsieur Taschereau,

Vous m'avez aimablement promis de vous enquérir si on entendait renouveler mon engagement. N'ayant pas eu de vos nouvelles depuis, je suis quelque peu inquiet. Naturellement je ne saurais attendre l'échéance de mon contrat actuel pour me ^{chercher} trouver un autre emploi.

Dans l'espérance que vous voudrez bien me rendre très prochainement le service que je vous demande, je demeure

Votre bien dévoué serviteur,

C.A.

le 6 septembre 1933

M. Jacques Cassrain, avocat,
93, rue Saint-Pierre,
Québec

Cher Monsieur,

On vous a peut-être dit que j'étais passé à votre bureau en juin dernier. J'avais l'intention de repasser, mais les circonstances m'en ont empêché.

En réponse à votre aimable lettre du 30 août, je dois vous dire que mes "raeos chroniques" contre les MacDonald et les Bennett sont déterminées surtout par l'absurde respect qu'ont la plupart de mes compatriotes pour ces frustes cerveaux qui ne saureraient pas convenablement les affaires des îles Fidji.

Valdombre ne retarde pas tant que cela dans son analyse de la Relevé du matin, car la rubrique des Livres nouveaux comprend également les rééditions et la Relevé du matin, avec sa nouvelle préface, est traitée par la critique française pour la oeuvre originale. Quant aux opinions de Valdombre sur l'authenticité, elles ont trait à l'oeuvre complète de cet auteur, et pour sa part j'en ai tellement admiré l'élévation et l'expression que j'ai été non seulement heureux mais très honoré de les publier.

Je suis sûr, par contre, que jamais Valdombre ne s'occupera des deux livres canadiens que vous me signalez: même dans la ricolade, il faut choisir ses sujets.

Sur les avantages du concordat allemand pour le catholicisme, Turcotte a probablement raison contre l'Action catholique. Le jugement de la Croix en l'espèce est sujet à caution, sinon manifestement faux. Ce journal, expression de la sottise démocrate-populaire, n'en est d'ailleurs pas à sa première bourde.

Personnellement je serais porté à accepter les vues de M. Lucien Romier sur les avantages de la "libre circulation des hommes", mais à condition qu'en notre pays cette liberté s'appliquât à tous et non pas aux seuls Britanniques de langue anglaise, sains ou tarés. Comme le Canada l'a déjà fait observer, il faudrait aussi, avant de faire appel à l'immigration, utiliser les quelques centaines de sans-travail que nous avons aujourd'hui.

En m'excusant de vous écrire aussi sommairement, et dans l'espérance de pouvoir m'entretenir d'ici peu avec un jeune homme que préoccupent de si hautes ques-

- 3 -

tions, je me suis

Votre tout dévoué serviteur.

C.A.

le 6 septembre 1933

Madame Jules Fournier,
Montréal

Chère amie,

Pour ce qui me concerne, ce n'est pas la peine de rectifier les erreurs, même excessives, que l'on commettra à mon sujet touchant ma collaboration à l'Anthologie. Je vous renvoie sous pli l'article de l'abbé Charbonnier. Je ne trouve pas sur le moment celui de Mrs Constance Woodrow, mais je crois l'avoir conservé et dès qu'il me tombera sous les yeux je m'empresserai de vous le rendre.

Bien cordialement à vous,

O.A.

Montréal, le 6 septembre 1937

M. Olivier Asselin,
au "Canada",
Montréal.

Cher monsieur Asselin:-

Je reviens encore à vous avec un article, presque didactique d'ailleurs, sur ce pauvre Henri Brémond, qui l'abhorrait (le didactisme)! De la conversation que j'eus avec vous, quand vous m'avez fait le plaisir de me recevoir, j'ai conclu que vous ne l'aimiez pas toujours, mais que vous le teniez néanmoins un certain remarquable. Assez pour lui consacrer un article nécrologique? A juger par les journaux français, je ne suis risqué.

Je m'excuse de vous envoyer ma copie à l'encre rouge, me faisant plus libéral que je ne suis; c'est l'unique ruban que la crise m'a laissé.

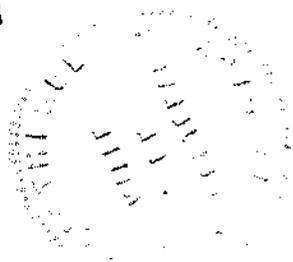
Je vous remercie d'avoir publié mon badinage sur l'École littéraire, et je suis content de n'avoir pas encore remercié Parisseau de hier qu'il en a dit, malgré ses réserves; vous m'obligez en le lui disant.

Votre dévoué serviteur

Paul-Louis Brunet
Paul-Louis Brunet

3584 Brud'honne,

St. 8558



Sainte-Adèle, ce 6 septembre 1953.

Monsieur Olivar Asselin
LE CANADA
Montreal.

Sept. 13

Cher monsieur Asselin,

Comment vous remercier pour votre bonne lettre de ce matin. Je vous devrai beaucoup si le coeur de M. Dorc est touché. Mais franchement c'est trop de louanges pour mon article sur Montherlant dont je ne suis pas bien satisfait.

Je réponds un peu longuement à la lettre d'un monsieur Des Monts que vous m'avez envoyée. Si vous croyez que cette littérature puisse intéresser vos lecteurs, publiez après l'émondage que vous jugerez nécessaire.

Cette nuit je vous ferai le "Retour de François". Peut-être que ça me rappellera au souvenir du ministre. Il est certain après cela, que si vous pouviez le voir ce serait plus efficace. Mais quel trouble bon Dieu de bois! Que vous êtes bon. Et combien je vous remercie.

J'ai commencé à lire le roman de Perrochon. Savoureuses, les expressions de l'époque de la Vendée des Chouans. J'en parlerai sérieusement.

Je vous serre cordialement les mains, cher ami,

Jaldomir

Sainte-Adèle, ce 7 septembre. 1920.

Cher monsieur Asselin,

Je suis fou de joie de vous apprendre que M. Doré a bien voulu se rendre à ma demande qui n'était qu'une supplication. Quel chic type! Et vous donc pour avoir mis au bas la note capitale qui a certainement décroché pour moi cette somme extraordinaire qui m'aide grandement. Je vous remercie de tout mon cœur.

Dans quelques jours je vous enverrai un article sur Carochon.

J'espère que votre santé est toujours assez bonne pour que vous puissiez faire face à la bêtise humaine et particulièrement à la bêtise politique, ^{ce} ~~en~~ joujou, comme disait de Gourmont.

Avec mes meilleurs salutations.

Vous ai-je écrit que j'avais envoyé mes "Ombres et Clameurs", avec une dédicace dès la parution du volume ?

à M. Laferte!
Valdomire

le 8 septembre 1933

M. Berthelot Brunet,
3524, avenue Prud'homme,
Montréal

Cher Monsieur Brunet,

J'ai eu un plaisir infini à vous lire et une fierté non moins grande à vous publier. Je rêve du jour où pourront collaborer quotidiennement la douzaine de Canadiens-Français qui ont lu autre chose que les Annales de la Bonne Sainte-Anne, la Presse ou l'Action catholique, et qui savent écrire. Préparez-vous à cet âge d'or dans la tempérance, la continence et le travail. Vous recevrez dans quelques jours le délicieux cachet que nous serons jusque-là forcés d'offrir aux hommes de génie qui voudront bien nous honorer de leur collaboration.

Bien cordialement à vous,

C.A.

Le 8 septembre 1933

Mlle Marie Le Frabo,
Sarzeau (Morbihan)

Chère amie,

Très flattés que vous ayez pensé au Canada, nous publierons votre beau poème en prose prochainement et vous en recevrez, je ne dirai pas le prix, mais une trop modeste reconnaissance quelques jours plus tard. L'espace disponible nous forcera à le couper en deux. Chaque partie ayant la longueur d'un article ordinaire, il vous sera payé \$10. Je regrette vivement que le change ne double pas la somme au lieu de la réduire de moitié.

Pour ce qui est de nos opinions respectives sur les affaires du monde, elles ne diffèrent pas autant que vous croyez: il y a un capitalisme à mettre à la raison, et je regrette seulement que des idéalistes veuillent confier cette tâche à la vieille garde vénale et folle qui s'appelle la démocratie.

Bien cordialement à vous,

O. A.

Montréal, le 8 septembre 1933

M. Olivier Asselin,

au "Canada",

Montréal,

Cher monsieur Asselin,

Je m'empresse de vous remercier de votre envoi et de vos éloges flatteurs pour moi beaucoup plus que je ne le mérite, mais qui me font d'autant plus plaisir qu'ils viennent de vous.

Pour l'argent, de le gagner avec ma plume me satisfait plus que les sommes assez rondollettes qu'il m'est arrivé de toucher au temps où mes clients n'étaient pas aussi rares qu'un bon poète à Montréal.

Je vous remercie encore une fois.

